



# EDUCATION CIVIQUE ET MORALE (ECM)

## Fiches pédagogiques de la classe de Seconde (A/C/D)

Elaborées par un groupe de professeurs d'histoire-géographie et d'éducation civique et morale.

### **Sous la coordination de :**

**Dr. MAMAN Halourou**  
**Prof. d'HG/ECM**

**Dr. YABE ALI Kounatar Kossi**  
**Prof. d'HG/ECM**

OCTOBRE 2023

## LISTE DE CONTRIBUTEURS

| NOM ET PRENOMS               | ETABLISSEMENT          |
|------------------------------|------------------------|
| M. AWADE Essosolam Joseph    | Lycée Avédji-Elavagnon |
| Dr. KOLGMA Kolgma-Waye Jonas | Lycée Adidogome 1      |
| Dr. KALAKASSI Gbanda         | Lycée Nyékonakpoè      |
| M. SAKRAN Akomola            | Lycée Bè Plage         |
| M. SINON Kasséré             | LPL La Madone          |
| M. FOLI GBOGBOE Foli         | Lycée Folly Bébé       |
| M. AFFIO Malakimpé           | Lycée Dzolo            |

## EQUIPE DE LECTURE ET D'AMENDEMENT

| <b>NOM ET PRENOMS</b>                | <b>ETABLISSEMENT</b>                 |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Dr. MAMAN Halourou                   | Lycée Avédji-Elavagnon               |
| Dr. YABE ALI Kounatar Kossi          | Lycée Kanyikopé                      |
| Dr. ALITI Bassa                      | Censeur au Lycée d'Adamavo           |
| Dr. KABISSA Massama-Esso             | Lycée Sogbossito                     |
| Dr. YENTRIDJOA Pakindame             | CSI Agoè-Zongo                       |
| Mme. KEMETCHOR Akoua                 | Lycée Tokoin Est                     |
| Mme AZIMTI Tchilalo, Epse<br>DERMANE | Lycée Tokoin Est                     |
| M. TAKPARA Essofah                   | Lycée Soudou                         |
| M. FOLI GBOGBOE Foli                 | Lycée Folly Bébé                     |
| M. AMIDOU Kabirou                    | Collège Jean-Jacques Rousseau d'Agoè |

## MISE AU POINT

Ce document est une compilation de fiches pédagogiques d'Education Civique et Morale (ECM) des classes de seconde (A, C et D) proposées par un groupe d'enseignants d'HG/ECM du Togo. L'élaboration de ces fiches répond à un besoin pressant né de la nécessité pour les enseignants de ladite discipline de disposer de nouvelles fiches pédagogiques répondant aux exigences du nouveau programme d'ECM basé sur la pédagogie APC pour les classes de seconde. A cet effet, nous rappelons que ces fiches constituent avant tout des modèles desquels on peut s'inspirer. Il appartient donc à chaque enseignant utilisateur de les personnaliser en faisant ses propres réajustements conformément aux instructions contenues dans le guide d'exécution du programme officiel.

**La coordination**

**Dr. MAMAN Halourou**

**Dr. YABE ALI K. Kossi**

## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| LEÇON 1 : VIE AU LYCEE .....  | 5  |
| (M. AWADE Essosolam) .....  | 5  |
| <br>  |    |
| LEÇON 2 : STRUCTURES DECONCENTREES ET STRUCTURES<br>DECENTRALISEES .....  | 13 |
| (Dr. KOLGMA Kolgma-Waye Jonas) .....                                      | 13 |
| <br>  |    |
| LEÇON 3 : ENTREPRENEURIAT : ELABORATION DE PROJET .....                   | 23 |
| (Dr. KALAKASSI Gbanda) .....  | 23 |
| <br>  |    |
| LEÇON 4 : PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX .....                                | 28 |
| (M. SAKRAN Akomola) .....   | 28 |
| <br>  |    |
| LEÇON 5 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....                             | 37 |
| (M. SINON Kasséré) .....  | 37 |
| <br>  |    |
| LEÇON 6 : JEUNE ET TIC : CYBERDELINQUANCE .....                           | 43 |
| (M. FOLI GBOGBOE Foli) .....  | 43 |
| <br>  |    |
| LEÇON 7 : JEUNE ET SEXUALITE : VALEURS MORALES ET DROITS SEXUELS<br>..... | 48 |
| (M. AFFIO Malakimpé) .....  | 48 |

## LECON 1 : VIE AU LYCEE

(M. AWADE Essosolam)

### Thème 1 : Lycée

**Compétence terminale** : Développer les compétences sociales et civiques chez l'apprenant.

### THEME : LYCEE

### Leçon 1 : Vie au Lycée

**Nombre de séances** : 2

**Durée d'une séance en général** : 55 min

**Supports didactiques principaux** : Organigramme d'un lycée ; textes

**Prérequis** : Le nombre de niveaux au collège ; les langues étudiées au collège ; le volume horaire hebdomadaire.

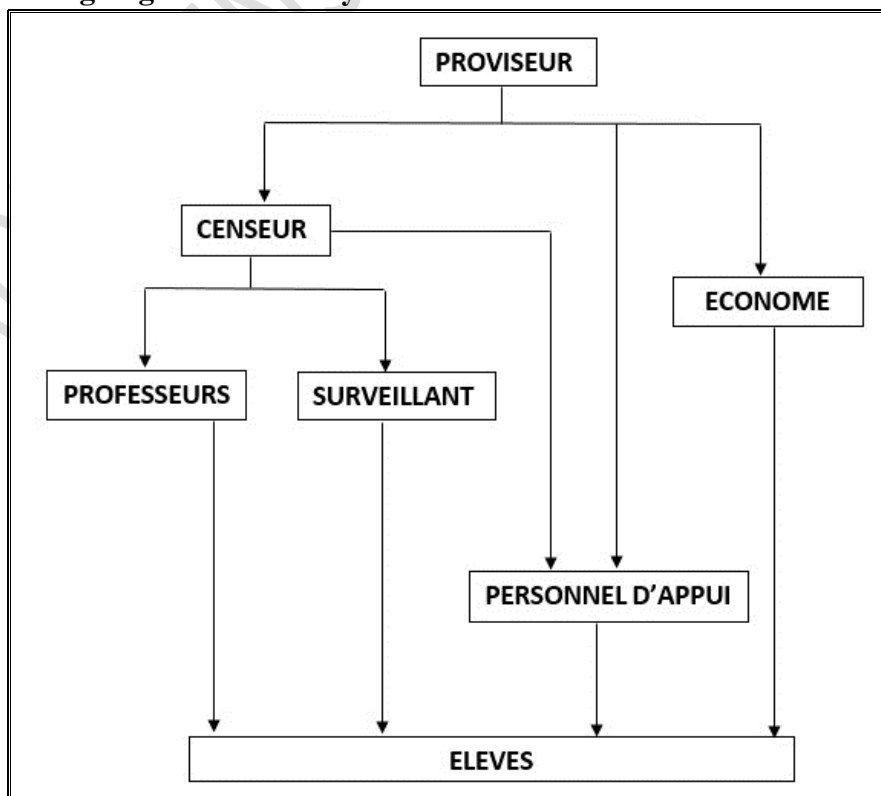
| CAPACITES   | CONTENUS   |
|---|--|
| Présenter le fonctionnement d'un lycée            | Fonctionnement du lycée  |
| Identifier les changements par rapport au collège | - Changements par rapport au collège<br>- Orientation après le BAC 2 |
| Relever les exigences du lycée                    | Exigences du lycée   |

### Situation d'apprentissage

Tu as le BEPC et tu fréquenteras au lycée la rentrée prochaine. Mais avant la rentrée, tu as voulu savoir davantage sur le lycée avant d'y être car tu es un peu confus. Tu approches un professeur d'ECM pour savoir davantage sur la vie au lycée. Pour t'aider, il met à ta disposition les documents ci-dessous. Sers-toi de ces supports pour décrire le fonctionnement du lycée, identifier les changements par rapport au collège et à relever les exigences qu'impose le lycée.

### Les supports

#### Document 1 : Organigramme d'un lycée



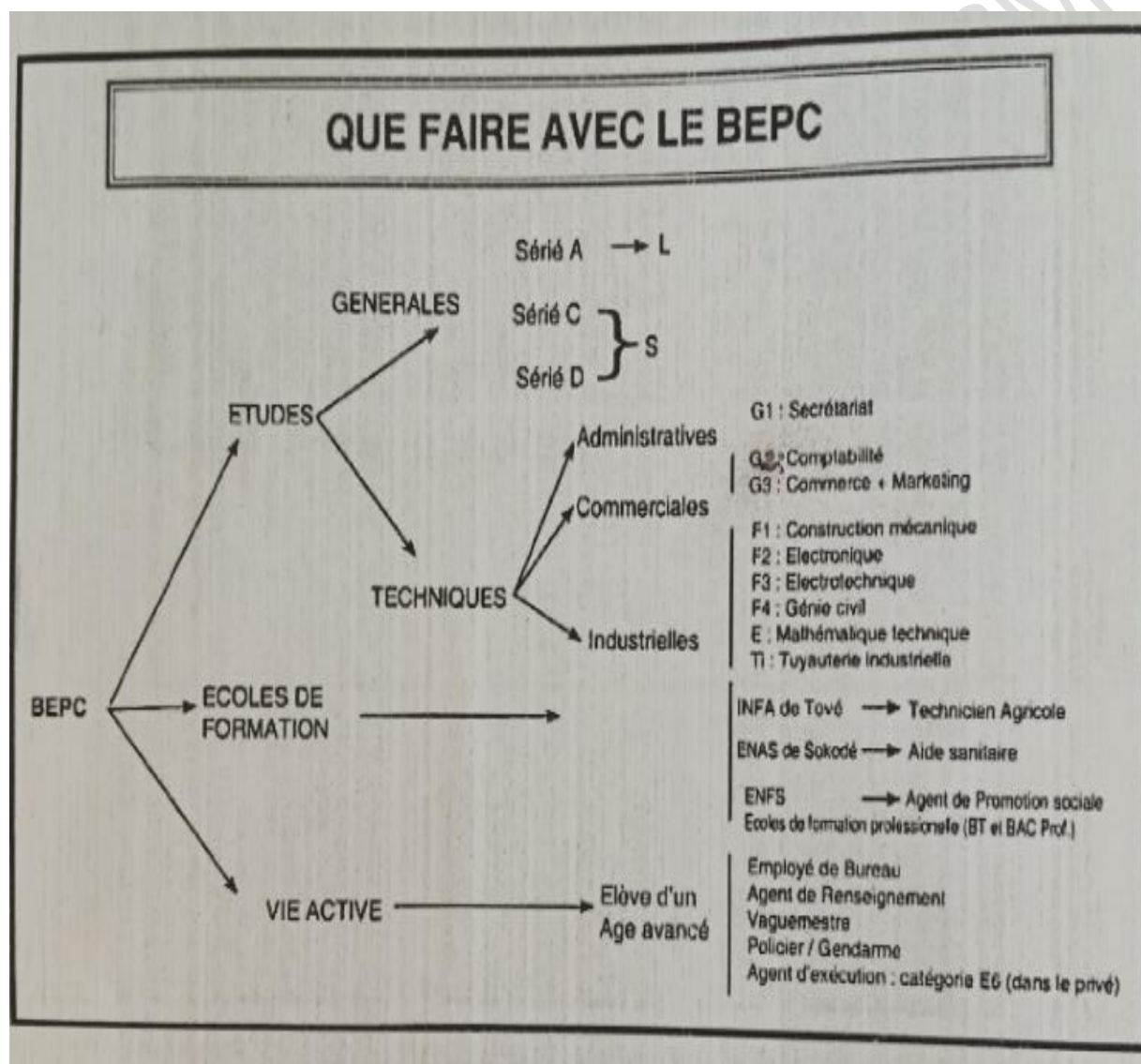
## Document 2 : Lycée : un fonctionnement différent

L'entrée au lycée marque un nouveau cap pour le collégien qui devient dès lors lycéen en passant de la troisième à la classe de seconde. Le nouveau lycéen doit opérer un choix de série et faire face à de nouvelles matières. Il doit se préparer à un rythme de cours plus soutenu, à un programme plus dense, à des exigences renforcées (...). C'est également le moment où l'objectif du BAC commence à se faire sentir.

Il faut être conscient : au lycée tout s'accélère. Il est demandé aux élèves beaucoup plus d'autonomie (...). Chacun doit apprendre à prendre des notes en cours, à réviser de lui-même ses leçons. A chacun donc de s'organiser pour gérer et équilibrer son temps de travail et de loisirs (...). En seconde, les élèves rencontrent de nouvelles matières (...).

[www.anacours.com](http://www.anacours.com) , soutien scolaire

## DOCUMENT 3 : Schéma du parcours scolaire et de la formation professionnelle au Togo



### Stratégies pédagogiques et choix didactiques :

- **Ce qui est attendu des élèves** : décrire le fonctionnement du Lycée, donner les différences entre le collège et le lycée ; ressortir quelques exigences du lycée ;
- **L'intérêt de la situation** : connaître les différents acteurs du lycée et leurs rôles ;
- **Méthodologie de travail** : discussion dirigée, travail individuel et en groupe, exposé et débat.

## Déroulement

### Moment didactique : Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique (5 mn)

| Activités du professeur   | Activités des élèves               | Support du travail, matériel   |
|---|------------------------------------|--|
| Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis ..... | Les élèves résolvent les exercices | Q1 : Combien de niveaux avons-nous au collège ?<br>Q2 : A part le français, combien de langues étrangères étudie-t-on au collège ? |

### Trace écrite : Corrigés des exercices de contrôle

**R1** : Nous avons 4 niveaux au collège (6è, 5è, 4è et 3è)

**R2** : A part le français, on a une seule langue étrangère au collège qui est l'anglais.

### Moment didactique et durée : Présentation de la situation (5 mn)

| Activités du professeur  | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel, |
|--|--|-------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le professeur fait lire un élève</li> <li>- Il s'assure que tous les élèves écoutent</li> <li>- Il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments : le support</li> </ul> | Des élèves lisent et écoutent, posent des questions, ....        | les supports (documents)      |

### Moment didactique et durée : Appropriation de la situation, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail (10 mn)

| Activités du professeur   | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail, matériel,   |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande aux élèves :</li> <li>- de préciser les données : les nouveaux lycéens souhaitent en savoir la vie au lycée</li> <li>- de reformuler les tâches et les consignes</li> <li>- vérifie que les élèves ont bien identifié la commande :</li> <li><b>Consigne</b> : Exploiter le document mis à disposition</li> <li><b>Tâcher</b> :</li> <li>- décrire le fonctionnement du lycée ;</li> <li>- identifier les changements par rapport au collège ;</li> <li>- relever les exigences qu'impose le lycée.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élèves reformulent, et répondent aux questions du professeur, posent des questions, ....</li> <li>- Ils identifient les tâches et doivent comprendre les consignes</li> </ul> | <p>Les supports (documents)</p> <p><b>Situation d'apprentissage</b><br/>Tu as le BEPC et tu fréquenteras au lycée la rentrée prochaine. Mais avant la rentrée, tu as voulu savoir davantage sur le lycée avant d'y être car tu es un peu confus. Tu approches un professeur d'ECM pour savoir davantage sur la vie au lycée. Pour t'aider, il met à ta disposition les documents ci-dessous. Sers-toi de ces supports pour décrire le fonctionnement du lycée, identifier les changements par rapport au collège et à relever les exigences qu'impose le lycée.</p> |

**Moment didactique et durée : Résolution du problème (individuellement puis en groupes)  
20 mn**

| Activités du professeur  | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail, matériel,   |
|--|--|---------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (entre 5 et 10mn)</li> <li>- Contrôle les productions des élèves et les encourage,</li> <li>- Observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse</li> <li>- les oriente si nécessaire sans fournir une solution</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes</li> <li>- Ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification</li> <li>- Ils communiquent entre eux (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats</li> <li>- Chaque groupe prépare une synthèse de son travail</li> </ul> | <p>les supports (documents)</p> |

**Moment didactique et durée : Synthèse et bilan du travail (15 mn)**

| Activités du professeur  | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail, matériel,   |
|--|--|---------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande à un groupe de présenter son travail</li> <li>- Instaure les débats</li> <li>- Fait le point</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>un élève du groupe présente</li> <li>- les membres des autres groupes réagissent en prenant position</li> <li>- posent des questions</li> </ul> | <p>les supports (documents)</p> |

**Moment didactique et durée : Institutionnalisation (trace écrite de la leçon par le professeur (25 mn))**

| Activités du professeur   | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail, matériel, |
|---|--|-------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande aux élèves ce qu'il faut retenir.</li> <li>- Apprécie les apprentissages construits des élèves</li> <li>- Présente la trace écrite en faisant le lien entre la situation proposée et les productions des élèves ;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Répondent en fonction de leur mémoire et compréhension</li> <li>- Notent</li> <li>- Posent des questions</li> </ul> | <p>Trace écrite</p>           |

## TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

### Introduction

Le dernier niveau d'enseignement au Togo avant les études supérieures est le Lycée. Comment fonctionne-t-il ? En quoi est-il différent du collège et quelles sont ses exigences ? Comment faire le choix de la suite après le baccalauréat ?

#### 1- Fonctionnement du lycée

Un lycée est un établissement d'enseignement secondaire général ou professionnel qui comporte trois niveaux : seconde, première et terminale.

Le lycée fonctionne grâce à l'action conjuguée de plusieurs acteurs dont les principaux sont:

- **Le Proviseur** : c'est le premier responsable du lycée. Il est le garant du bon fonctionnement de l'établissement. Il administre l'établissement.
- **Le Censeur** : c'est l'adjoint du proviseur. Il joue le rôle de directeur des études c'est-à-dire qu'il s'assure que l'enseignement est conforme aux instructions officielles et que chaque enseignant fait son travail. Il est aussi le garant de la discipline dans l'établissement et joue le rôle relationnel parent-élève, élève-parent, parent-administration.
- **L'Econome** : il est chargé de la gestion du patrimoine du lycée.
- **Le Conseiller Principal d'Education (CPE) ou surveillant général**: il est chargé d'animer la vie scolaire ; il veille au respect du règlement intérieur.
- **Les Enseignants** : ils sont les chargés de cours c'est-à-dire de la transmission des connaissances aux apprenants ;
- **Le Bibliothécaire ou le documentaliste** : il gère tous les supports pédagogiques et didactiques du lycée (livres, cartes, matériel multimédia, etc.) ;
- **Le personnel d'appui** ; il s'agit du(de la) secrétaire, de l'infirmier(ère), du(de la) chargé(e) d'entretien, du gardien, etc...
- **L'Association des Parents d'Elèves (APE)** : elle sert de courroie entre lycée et les parents d'élèves.

#### 2- Les changements par rapport au collège

A première vue, le lycée ressemble au collège mais à y voir de près, il y a de nombreuses différences dont voici quelques-unes dans le tableau ci-après :

| Changements                        | Collège  | Lycée  |
|------------------------------------|--|--|
| <b>Nombre de niveaux</b>           | 4 (6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> ) | 3 (2 <sup>nd</sup> e, 1 <sup>ère</sup> , Tle)  |
| <b>Les séries</b>                  | Tronc commun   | Séries (L et S pour le lycée d'enseignement général), séries (E, F1, F2, F3, F4, G1, G2, G3 et Ti pour l'enseignement technique) |
| <b>1<sup>er</sup> responsable</b>  | Directeur  | Proviseur  |
| <b>Directeur des études</b>        | -  | Censeur  |
| <b>Nouvelles matières</b>          | Anglais  | Allemand, Espagnol, philosophie  |
| <b>Durée d'une séance de cours</b> | 1 x 55 mn  | 2 x 55 mn  |
| <b>Durée des évaluations</b>       | 1h30' à 2h   | 2h à 4h  |
| <b>Découpage (lycée Public)</b>    | En trimestre (3)   | En semestre (2)  |
| <b>Diplôme de sortie</b>           | BEPC   | BAC 2  |

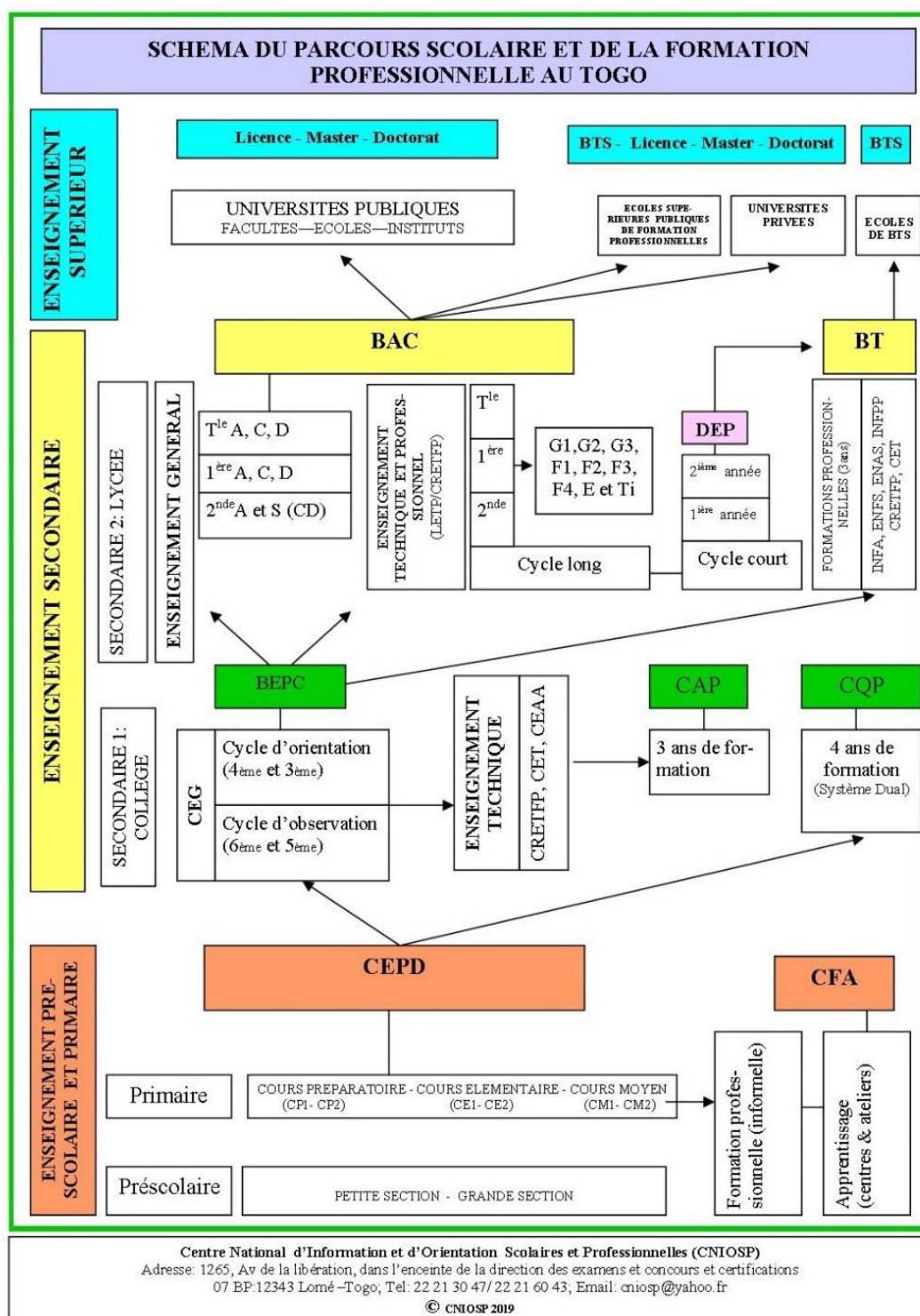
### 3- L'orientation après le BAC 2

L'orientation est la détermination de la meilleure voie académique ou professionnelle après le baccalauréat, en rapport avec ses aptitudes et ses motivations.

Plusieurs éléments sont pris en compte pour l'orientation :

- le projet personnel ou les motivations de l'étudiant ;
- les aptitudes ou les capacités intellectuelles et physiques de l'apprenant ;
- les moyens matériels et financiers de l'apprenant ;
- Les conditions d'inscriptions ;
- Les exigences de la formation ;
- Les débouchés ; etc.

#### Schéma du parcours scolaire et de la formation



#### 4- Les exigences du lycée

La vie professionnelle future dépend largement de son parcours au lycée. C'est pourquoi, il est important de connaître les exigences qui s'imposent au lycée :

- Etre plus responsable ;
- Mieux gérer son temps (avoir un emploi du temps personnel) ;
- Avoir un sens de l'organisation personnelle plus accrue (car on a plus d'autonomie) ;
- Etre capable de gérer et d'équilibrer son temps de travail et de loisirs ;
- Avoir des objectifs précis ; etc.

#### Conclusion

Comme le collège, un lycée est animé par plusieurs acteurs. Mais, la vie au lycée diffère sur plusieurs aspects et impose des exigences particulières.

#### Moment didactique : Réinvestissement/ travaux dirigés : 5 min

| Activités du professeur   | Activités des élèves<br>(tâches et<br>Modalités de travail<br>des élèves)    | Support de travail, matériel   |
|---|--|--|
| -Le professeur donne des exercices d'application pour :<br>.Vérifier l'acquisition des connaissances<br>. Stabiliser les acquis,<br>-Il donne des exercices pour consolider les acquis,<br>-Il note des éventuelles difficultés des élèves. | -Ils résolvent les exercices,<br>-Ils posent des questions,<br>- Ils notent. | Exercices diversifiés sur l'ensemble de la leçon ou de la séance.<br>Exercice :<br>1- Quels sont les types de lycées que nous avons chez nous ?<br>2- Citez cinq changements qui interviennent en passant du collège au lycée. |

#### Moment didactique : Remédiation éventuelle en séance : 5 min

| Activités du professeur  | Activités des élèves<br>(tâches et<br>Modalités de travail<br>des élèves)    | Support de travail, matériel |
|--|--|------------------------------|
| Le professeur propose des exercices de remédiation selon les résultats du réinvestissement/<br>Travaux dirigés | -Ils résolvent les exercices,<br>-Ils posent des questions,<br>- Ils notent. |                              |

#### Moment didactique et durée : Evaluation (formative) = 5 min

| Activités du professeur                             | Activités des élèves<br>(tâches et<br>Modalités de travail<br>des élèves) | Support de travail, matériel |
|---|---|------------------------------|
| Le professeur propose des exercices<br>D'évaluation | -Ils cherchent et résolvent les exercices,<br>D'évaluation.               |                              |

**Moment didactique : Remédiation différée : 5 min**

| Activités du professeur   | Activités des élèves (tâches et Modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel |
|---|--|------------------------------|
| Le professeur propose des exercices De remédiation selon les résultats Obtenus au cours de l'évaluation | -Résolvent les exercices,<br>-Posent des questions,<br>-Notent.  |                              |

GROUPE ENSEIGNANTS HG/ECM

**THÈME 2 : DECENTRALISATION AU TOGO**

**Leçon 2 : Structures déconcentrées et structures décentralisées**

Compétences de base : L'élève doit développer les compétences suivantes :

- Mettre la différence entre les structures déconcentrées et celles décentralisées,
- Pouvoir identifier les compétences de chaque collectivité territoriale,
- Comprendre les enjeux de la décentralisation.

**Nombre de séances :** 4

**Durée d'une séance en général :** 55 min

**Supports didactiques :** Texte, loi sur la décentralisation au Togo, ...

**Prérequis :** Notions sur vie au lycée, la commune, la préfecture, la région, ...

**Usage des instruments :** Tableau, craie....

**Documentation :** Nouveau programme allégé et actualisé, loi et articles sur la décentralisation,

...

| CAPACITES  | CONTENUS  |
|--|---|
| Expliquer le processus de la décentralisation au Togo            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notion de déconcentration (définition, buts, préfectures et cantons comme structures déconcentrées)</li> <li>▪ Notion de décentralisation définition, buts, régions et communes comme structures déconcentrées)</li> <li>▪ Cadre juridique de la décentralisation au Togo (dispositions de la Constitution, loi n°2019-006 du 26 juin 2019)</li> </ul> |
| Relever les attributions des structures déconcentrées au Togo    | <p><b>Relever les attributions des structures déconcentrées au Togo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préfectures</li> <li>✓ Cantons</li> </ul>  |
| Relever les attributions des collectivités territoriales au Togo | <p><b>Attributions des collectivités territoriales au Togo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Régions</li> <li>✓ Communes</li> </ul>  |
| Présenter les enjeux de la décentralisation au Togo              | <p><b>Enjeux de la décentralisation au Togo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enjeu politique de la démocratie locale</li> <li>✓ Enjeu économique du développement local</li> <li>✓ Enjeux socio-culturels</li> </ul>  |

**Situation d'apprentissage**

Ton oncle Dounényon détient un magasin de pièces détachées à Agoè qui s'ouvre sur l'emprise des rails. A l'ouverture, il avait reçu la visite des agents de la préfecture du Golfe pour les formalités relatives à l'occupation d'un domaine public. L'année dernière, des agents de la préfecture d'Agoè-Nyivé puis de la commune d'Agoè-Nyivé 1, débarquent sur les lieux. Ils font savoir à ton oncle que le domaine qu'il exploite ne relève plus de la préfecture de Golfe mais de celle d'Agoè-Nyivé et de sa commune 1. Confus, ton oncle sollicite ton aide pour mieux comprendre ces changements et établir la différence entre les différentes entités territoriales concernées.

**Consigne :** A partir de tes connaissances et des supports mis à ta disposition, présente-lui la différence entre préfecture et commune, le cadre juridique et les enjeux de la décentralisation qui impactent ses activités économiques.

**Document 1 :** Depuis des décennies, le Togo a choisi la décentralisation comme principe fondamental de l'organisation administrative. Ainsi, à l'instar de la plupart des Etats africains, cette organisation s'articule autour d'un double processus visant à corriger la centralisation à outrance du pouvoir. Il s'agit d'une part de la déconcentration et d'autre part de la

décentralisation. Ces deux systèmes, loin d'être antagonistes, se complètent pour une gestion des affaires nationales et locales sur l'ensemble du territoire national. Le système d'administration centralisée instauré par le colonisateur est atténué par la déconcentration doublée aujourd'hui de la décentralisation. (...) Les principaux enjeux de cette option sont politiques, administratifs, économiques, socioculturels, d'aménagement du territoire. (...).

*ARGA, 2018, p. 1*

**Document 2 :** « ... La décentralisation au Togo s'inscrit dans un cadre juridique énoncé par la constitution du 14 octobre 1992 et complété par la loi n°98-006 du 11-02-1998 portant décentralisation au Togo. Cette loi a été supplantée par la loi n°2007-011 relative à la décentralisation et aux libertés locales adoptée par l'Assemblée Nationale le 1<sup>er</sup> mars 2007. La dernière disposition est la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018.

La présence des représentants de l'Etat au niveau des collectivités territoriales est une condition indispensable pour la mise en œuvre efficace de la décentralisation. L'autonomie accordée aux collectivités territoriales n'est pas synonyme d'indépendance. C'est pourquoi le représentant de l'Etat (préfet ou gouverneur) doit pleinement jouer son rôle de contrôle auprès de ces collectivités territoriales. La représentation de l'Etat est effective au niveau de la commune et de la préfecture. En ce qui concerne la région, la nomination du gouverneur doit être un préalable pour son organisation et pour son fonctionnement en tant que collectivité territoriale. Dans tous les cas, l'Etat doit donner des moyens suffisants à ses représentants auprès des collectivités territoriales, afin de leur permettre d'avoir l'autorité nécessaire pour jouer leur rôle. ... ».

*Extrait de la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 et autres textes*

**Stratégies pédagogiques et choix didactiques :**

- ✓ Ce qui est attendu des élèves : Répondre aux différentes interrogations
- ✓ L'intérêt de la situation : promouvoir les valeurs de la gouvernance locale
- ✓ Méthodologie de travail : travail individuel / en groupe, discussion dirigée, exposé

**DEROULEMENT :**

**Moment didactique :** *Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique*  
(éventuellement) : 5min

| Activités du professeur                                   | Activités des élèves (tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,  |
|---|--|--|
| -Pose des questions<br>-Apprécie les réponses des élèves, | Les élèves donnent de multiples réponses,<br>Ils écoutent.       | Exercices de contrôle des prérequis.<br>1- Quel est le rôle d'un Maire ?<br>2- Qui dirige une préfecture ?<br>3- Relève les aspects qui distinguent ces deux autorités ? |

**Trace écrite**

- 1- Le Maire dirige une commune.
- 2- La préfecture est dirigée par le Préfet.
- 3- Le Maire est élu et est détenteur d'un mandat alors que le Préfet est nommé ; le Maire rend compte à ses électeurs (populations de sa commune) mais le Préfet rend compte au pouvoir central qu'il représente. Le pouvoir du Préfet émane donc d'un pouvoir déconcentré alors que celui du Maire relève du pouvoir décentralisé.

**Moment didactique : Présentation de la situation (5min)**

| Activités du professeur   | Activités des élèves<br>(tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail,<br>matériel, |
|---|---|----------------------------------|
| - Le professeur fait lire un élève<br>-Il s'assure que tous les élèves écoutent | Des élèves lisent et écoutent, posent des questions                 | Enoncé de la situation           |

**Moment didactique : Appropriation de la situation, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail (10min)**

| Activités du professeur  | Activités des élèves<br>(tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail,<br>matériel, |
|--|---|----------------------------------|
| -Il lit la SP, demande de relever le problème posé,<br>-Il précise le travail à faire et vérifie que les élèves ont compris la consigne,<br>-Il reformule la tâche et les consignes, organise la classe en groupe pour le travail, | -Ils reformulent, répondent et posent des questions,<br>-Ils identifient la tâche et doivent comprendre les consignes | Enoncé de la situation           |

**Moment didactique : Résolution du problème (individuellement puis en groupes) : 10min**

| Activités du professeur   | Activités des élèves<br>(tâches et modalités de travail des élèves)  | Support de travail,<br>matériel, |
|---|--|----------------------------------|
| -Précise que c'est d'abord un travail individuel (5-10min)<br>-Contrôle les productions des élèves et les encourage,<br>-Observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse<br>-Il les oriente si nécessaire sans fournir une solution. | -Ils résolvent le problème individuellement puis en groupe,<br>-Ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification,<br>-Ils communiquent (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats,<br>-Chaque groupe prépare une synthèse de son travail. | Enoncé de la situation           |

**Moment didactique : Synthèse et bilan du travail (mise en commun) : 5min**

| Activités du professeur  | Activités des élèves<br>(tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail,<br>matériel, |
|--|---|----------------------------------|
| -Demande à un groupe de présenter le résultat de leur travail,<br>-Instaure les débats,<br>-Fait le point. | -Un élève du groupe présente<br>-Les membres des autres groupes réagissent en prenant position<br>-Ils posent des questions voire des ajouts, | Enoncé de la situation           |

**Trace écrite de la SA**

Au regard de mes connaissances et des supports mis à ma disposition, je présente à mon oncle la différence entre la préfecture et la commune, le cadre juridique et les enjeux de la décentralisation qui impacte ses activités économiques.

**La préfecture et la commune sont toutes des collectivités territoriales** mais qui relèvent chacune de principes administratifs différents.

**La préfecture**, collectivité déconcentrée, relève de la **déconcentration** qui est un mode de gestion dans lequel le pouvoir central délègue ses pouvoirs à des représentants locaux. Elle est dirigée par un préfet qui est nommé par le pouvoir central à qui il rend compte.

**La commune** quant à elle, est une **collectivité décentralisée** autonome dirigée par un maire élu et investi d'un mandat de 6 ans. Le maire, à la différence du préfet, rend compte à sa population, on parle de démocratie à la base. Cela relève du principe de la décentralisation par lequel l'Etat transfère les pouvoirs et les moyens à des collectivités autonomes. C'est dans ce processus de rapprochement de l'administration et de promotion du développement local que la préfecture d'Agoè-Nyivé et sa commune 1 ont été créées.

La décentralisation au Togo repose sur un cadre juridique énoncé par la constitution du 14 octobre 1992. Elle est complétée par la loi n°98-006 du 11-02-1998 portant décentralisation au Togo, la loi n°2007-011 du 1<sup>er</sup> mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018 portant modification de loi n°2007-011 du 13 mars 2007 et la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018.

**Les enjeux de la décentralisation** sont énormes et vitaux. On distingue les enjeux politiques (démocratie locale), les enjeux administratifs (rapprocher l'administration des administrés et la rendre accessible), les enjeux de développement économique à la base (promouvoir le développement local), les enjeux socioculturels (développer les activités socioculturelles) et les enjeux d'aménagement du territoire (promouvoir un développement équilibré du territoire national).

En somme, la décentralisation et la déconcentration sont complémentaires et définissent des compétences distinctes pour chaque collectivité opérant sur un même espace. En effet, le préfet, représentant du pouvoir central, coordonne la politique du pouvoir central au niveau préfectoral alors que le maire, l' élu local, implémente la politique locale qui s'inscrit dans la vision nationale.

**Moment didactique** : Institutionnalisation (trace écrite de la leçon par le prof.) : 50min

| Activités du professeur   | Activités des élèves (tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel |
|---|--|------------------------------|
| -Donne des exercices d'application pour vérifier l'acquisition des connaissances, stabiliser les acquis ; pour consolider les acquis ;<br>-Note les difficultés des élèves ;<br>-Présente la trace écrite en faisant le lien entre la situation proposée et les productions des élèves. | -Résolvent les exercices,<br>-Posent des questions,<br>-Notent.  | Trace écrite                 |

### **TRACE ECRITE** (essentiel à retenir)

**Introduction** : Pour rapprocher davantage l'administration des administrés et la rendre plus accessible, et promouvoir le développement local et équilibré, le Togo s'est engagé dans la décentralisation. Cette option n'est pas synonyme de la rupture totale avec la déconcentration.

#### **1- Notion de déconcentration et de décentralisation et cadre juridique**

##### **1.1- La déconcentration**

##### **1.1.1- Définition de la déconcentration**

- C'est un mode de gestion dans lequel l'autorité centrale délègue des pouvoirs à ses subordonnés. (Exemple du préfet qui est une autorité déconcentrée du pouvoir central).

- C'est un système administratif qui transfère une partie du pouvoir central vers les agents locaux qui restent soumis à l'autorité centrale.

### 1.1.2- Buts

- Rapprocher l'administration des administrés,
- Planter les autorités administratives représentant l'Etat sur l'ensemble du territoire,
- Permettre d'exercer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire, ...

### 1.1.3- Structures déconcentrées : préfetures et cantons

- ❖ La préfeture est un regroupement de plusieurs cantons. Elle est dirigée par le préfet, nommé par le pouvoir central qu'il représente et à qui il rend compte. Le préfet a compétence de coordonner l'action politique du pouvoir central à l'échelle préfetorale. On compte 39 préfetures au Togo. Mon lycée appartient à la préfeture de .....
- ❖ Le canton est un regroupement de plusieurs villages. Il dépend de la préfeture et est dirigé par le chef canton (élu ou par voie de succession) dont la reconnaissance se fait par décret présidentiel. Le chef canton est garant des us et coutumes. Le Togo compte 387 cantons. Mon établissement se trouve dans le canton de.....

## 1.2- La décentralisation

### 1.2.1- Définition

- La décentralisation est un système d'administration qui consiste en un transfert de compétences et de moyens de l'Etat à des autorités distinctes (collectivités locales).
- C'est un mode de gestion qui consiste à retirer certains pouvoirs de décision à l'autorité centrale pour les remettre à l'autorité élue indépendante du pouvoir central (le Maire par exemple).

**NB :** Il existe deux types de décentralisation : la décentralisation technique (c'est le cas des universités et des CHU) et la décentralisation territoriale (préfetures, régions, communes).

### 1.2.2- Buts de la décentralisation

- Assurer une meilleure prestation des services publics,
- Améliorer la qualité de vie des citoyens,
- Assurer une meilleure répartition des richesses,
- Réduire les déséquilibres de développement des régions,
- Promouvoir le développement à la base (démocratie locale), le développement participatif,
- Valoriser les richesses de chaque partie du territoire, ...

### 1.2.3- Structures décentralisées : régions et communes

D'après la loi sur la décentralisation, le territoire national est divisé en collectivités territoriales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière : **la commune** et **la région**.

- ❖ **La commune** est un regroupement de plusieurs cantons. Elle est dirigée par un élu local appelé Maire. Le Maire est investi d'un mandat de 6 ans et rend compte à ses électeurs.

**NB :** une commune peut se résumer à un seul canton. Exemple de la commune Agoè-Nyivé 1 (canton d'Agoè-Nyivé), Agoè-Nyivé 3 (Canton de Vakpossito), ... Le Togo compte 117 communes. Mon école se trouve dans la commune.....

- **La région** est un regroupement de plusieurs préfetures/communes. Elle est dirigée par un gouverneur élu parmi les conseillers régionaux, et investi pour un mandat de 6 ans. Le Togo compte 5 régions : Région des Savanes (Dapaong) ; Kara (Kara) ; Centrale (Sokodé) ; Plateaux (Atakpamé) et Maritime (Tsévié). Mon école se trouve dans la région .....

En dehors de ces régions, il a été créé le District Autonome de Grand Lomé (DAGL) formé de deux préfectures (Golfe et Agoènyivé), soit 13 communes dont 6 pour Agoè-Nyivé et 7 pour Golfe.

### 1.3- Le cadre juridique de la décentralisation

La décentralisation au Togo est un processus qui repose sur un dispositif juridique qui s'adapte aux réalités de l'heure :

- Elle s'inscrit dans un cadre juridique énoncé par la constitution du 14 octobre 1992 ;
- La constitution est complétée par la loi n°98-006 du 11-02-1998 portant décentralisation au Togo ;
- La loi n°2007-011 du 1<sup>er</sup> mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales ;
- La loi n°2018-003 du 31 janvier 2018 portant modification de loi n°2007-011 du 13 mars 2007 ;
- La loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018.

### 2- Attributions des structures déconcentrées

Les structures déconcentrées au Togo ont les attributions suivantes :

- Politique d'administration du territoire ;
- Coordination des rapports entre les membres du Gouvernement et les préfets en collaboration avec le Ministre en charge de la Décentralisation ;
- Organisation, fonctionnement et enregistrement des partis et regroupements politiques ;
- Mise en œuvre des politiques nationales au niveau de la préfecture ;
- Animation du développement local et de l'action administrative locale de l'Etat ;

**NB** : Ces compétences sont en réalité détenues par le Préfet, représentant du pouvoir central qui a pour relais les chefs cantons. Ces derniers sont garants des us et coutumes.

### 3- Attributions des collectivités territoriales (structures décentralisées)

Les collectivités décentralisées (communes et régions) exercent les mêmes compétences dans leur ressort territorial respectif. On distingue : les compétences propres, partagées et transférées.

#### 3.1- Les compétences propres

- ❖ **Développement local et aménagement du territoire** : élaboration et mise en œuvre du programme de développement ; gestion du domaine foncier cédé par l'Etat ; création et gestion des services publics, ...
- ❖ **Urbanisme et habitat (commune)** : adressage des voies ; création, gestion des espaces verts, délivrance du permis de construire ou de démolir ; opérations de lotissement ; autorisation d'occuper un domaine public communal pour activités commerciales ; ...
- ❖ **Urbanisme et habitat (région)** : Planification et adoption du programme de développement de la région, en cohérence avec les orientations du plan national ; Coordination des actions de développement entre les communes du ressort territorial et/ou avec d'autres régions ; ...
- ❖ **Infrastructures, équipements, transports et voies de communication** : émission d'avis consultatifs sur la création ou modification des voies nationales ; création et gestion des gares routières et aires de stationnement ; construction et gestion des marchés et des abattoirs ; gestion de la sécurité routière (panneaux directionnels, feux tricolores, passages piétons etc.).
- ❖ **Energie et hydraulique** : émission d'avis consultatifs sur les plans d'adduction d'eau, d'électrification ; ...).
- ❖ **Assainissement, gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement (commune)** : protection des zones de maraîchage et à l'élevage ; gestion des ordures et

déchets ménagers, des déchets industriels, en partie à travers l'ANASAP ; réglementation des feux de végétation, ...

- ❖ **Commerce et artisanat** : prise de participation dans les entreprises privées installées locales selon les dispositions légales ; collecte et diffusion d'informations utiles aux entreprises.
- ❖ **Santé, population, action sociale et protection civile** : création et entretien des cimetières ; délivrance des permis d'inhumation, des autorisations d'exhumer et des autorisations de transfert des restes mortels dans le ressort de la commune ; ...
- ❖ **Sports, loisirs, tourisme et action culturelle** : réalisation et gestion des infrastructures sportives et de loisirs à statut communal/régional.

### 3.2- Les compétences partagées

- ❖ **Développement local et aménagement du territoire** : élaboration du plan d'aménagement du territoire ; promotion du développement économique, ...
- ❖ **Urbanisme et habitat** : élaboration et exécution du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme ; élaboration et exécution du programme local de l'habitat ; construction de logements sociaux en conformité avec la politique de l'Etat.
- ❖ **Infrastructures, équipements, transports et voies de communication** : développement de la voirie, des voies à caractère communal/régional ; réglementation de la circulation, du transport urbain ; construction et gestion des péages sur les voies communales.
- ❖ **Energie et hydraulique** : promotion des services de desserte d'électricité et de gaz ; édification et gestion des bornes fontaines, des puits et des forages de la commune.
- ❖ **Assainissement, gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement** : exploitation des carrières locales de matériaux de construction ; protection des parcs ; collecte et traitement des eaux usées en partage avec l'ANASAP ; prévention et lutte contre la coupe abusive du bois ; ...
- ❖ **Commerce et artisanat** : promotion de l'artisanat local ; organisation et gestion des foires ; ...
- ❖ **Éducation et formation professionnelle** : contribution à l'élaboration de la carte scolaire ; des écoles maternelles et primaires de l'enseignement public ; organisation des transports scolaires sur le territoire communal ; gestion de la sécurité et du gardiennage des établissements scolaires de l'enseignement public ; promotion de l'alphabétisation et des langues nationales ; ...
- ❖ **Santé, population, action sociale et protection civile** : adoption des mesures d'hygiène et de salubrité dans le périmètre communal ; construction et gestion des dispensaires, des unités de santé de base et des dépôts pharmaceutiques ; organisation et gestion d'activités d'assistance aux nécessiteux et de secours aux sinistrés ; contribution à l'organisation de la protection civile.
- ❖ **Sports, loisirs, tourisme et action culturelle** : création, gestion et entretien des salles de spectacles et des parcs d'attraction ; appui aux associations et clubs sportifs ; création et gestion des centres communautaires.

### 3.3- Les compétences transférées

**Sports, loisirs, tourisme et action culturelle** : organisation de manifestations culturelles, promotion de la culture et de la sauvegarde du patrimoine local ; promotion du tourisme et aménagement des sites touristiques d'intérêt local ; création et gestion de bibliothèques communales.

## 4- Enjeux de la décentralisation

### 4.1- Enjeu politique de la démocratie locale

- Permettre aux populations directement concernées de participer à la gestion des affaires locales et à la prise en main de leur développement (choix des hommes, des projets, ...)
- ;
- Permettre aux hommes politiques d'accéder à des postes électifs infra nationaux pour exercer le pouvoir,

- Permettre aux partis politiques d'étendre et consolider leur influence sur le territoire national.

#### 4.2- Enjeu économique du développement local

- Développer des infrastructures et les maintenir en bon état de fonctionnement ;
- Favoriser le développement d'activités économiques ;
- Promouvoir l'emploi local et lutter contre la pauvreté et freiner l'exode ;
- Favoriser une distribution plus juste des richesses nationales ;
- Valoriser les potentialités des différentes régions ;

#### 4.3- Enjeux socioculturels

- La décentralisation crée de nouveaux espaces de développement ;
- Elle initie l'émergence d'initiatives nouvelles ;
- La décentralisation offre des opportunités de valorisation des richesses culturelles ;
- La décentralisation permet l'émergence des élites locales à toutes les échelles ; ...

**NB :** En dehors de ces enjeux, on peut citer aussi les enjeux administratifs (rapprocher l'administration des administrés, rendre l'administration plus accessible et plus efficace, ...) et les enjeux d'aménagement du territoire (réduire les déséquilibres régionaux, créer les pôles d'équilibre, ...).

**Conclusion :** Même si la déconcentration rapproche l'administration des administrés, la décentralisation va au-delà pour promouvoir l'autonomie des collectivités territoriales. Ces deux modes d'administration ne sont pas des processus opposés mais complémentaires.

**Moment didactique :** Réinvestissement/ travaux dirigés : 5 min

| Activités du professeur  | Activités des élèves (tâches et Modalités de travail des élèves)            | Support de travail, matériel   |
|--|---|--|
| -Le professeur donne des exercices d'application pour :<br>. Vérifier l'acquisition des connaissances<br>. Stabiliser les acquis,<br>-Il donne des exercices pour consolider les acquis,<br>-Il note des éventuelles difficultés des élèves. | -Ils résolvent les exercices,<br>-Ils posent des questions,<br>-Ils notent. | 1-Définis déconcentration est décentralisation.<br>2- De quel mode administratif relèvent un canton, une commune, une préfecture et une région ?<br>3-Qu'est-ce qui distingue le Maire du Préfet ? |

**Moment didactique :** Remédiation éventuelle en séance : 5 min

| Activités du professeur   | Activités des élèves (tâches et Modalités de travail des élèves)             | Support de travail, matériel  |
|---|--|---|
| Le professeur propose des exercices de remédiation selon les résultats du réinvestissement/ Travaux dirigés | -Ils résolvent les exercices,<br>-Ils posent des questions,<br>- Ils notent. | Enoncé des exercices de remédiation<br>A l'appréciation de l'enseignant |

Moment didactique : Evaluation (formative) : 5 min

| Activités du professeur                          | Activités des élèves (tâches et Modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel   |
|--|--|--|
| Le professeur propose des exercices D'évaluation | -Ils cherchent et résolvent les exercices, D'évaluation.         | Enoncé des exercices d'évaluation,<br>Q1 : comment désigne-t-on le gouverneur ?<br>Q2 : quelles sont les trois attributions d'une collectivité décentralisée ? |

Moment didactique : Remédiation différée : 5 min

| Activités du professeur   | Activités des élèves (tâches et Modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel   |
|---|--|--|
| Le professeur propose des exercices De remédiation selon les résultats Obtenus au cours de l'évaluation | -Résolvent les exercices,<br>-Posent des questions,<br>-Notent.  | Enoncé des exercices de remédiation,<br>A l'appréciation de l'enseignant |

**Situation d'intégration :** Au cours d'une discussion entre ton oncle DOUNENYON, conseiller municipal et son ami ESSENYON, agent de collecte des taxes à la préfecture, ce dernier déclare que « *La décentralisation est à l'origine de nombreux conflits de compétences entre les maires et les préfets. Je doute de l'existence d'un cadre juridique et des enjeux réels de ce processus* ». Ton oncle te sollicite pour prouver à M. ESSENYON que sa position est infondée.

**Consigne 1 :** à partir des éléments tirés de ton cours, démontre à M. ESSENYON que la décentralisation respecte un cadre juridique et représente un enjeu important sur le plan politique, économique et socioculturel.

**Consigne 2 :** à partir des éléments de ton cours, présente à M. ESSENYON, les différentes attributions assignées aux collectivités déconcentrées et celles décentralisées.

**Production de la consigne 1**

Le processus de décentralisation amorcé par Togo, est source de multiples conflits de compétences entre différents acteurs. Cette situation fait croire à plusieurs personnes comme M. ESSENYON, que c'est un processus qui n'a aucune base juridique et ne représente aucun enjeu. Nous allons à travers des éléments tirés du cours en rapport avec le cadre juridique et des enjeux, démontrer que cette position erronée.

Le Togo s'est engagé dans le processus de décentralisation depuis plusieurs décennies. Cette volonté de mieux gouverner le territoire national est énoncée par la constitution du 14 octobre 1992, complétée par la loi n°98-006 du 11-02-1998 portant décentralisation au Togo. On peut aussi mentionner la loi n°2007-011 du 1<sup>er</sup> mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales. Cette loi a été modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018. La dernière référence

est la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018. Ces différentes lois traduisent l'évolution du cadre juridique qui encadre le processus de décentralisation dont les enjeux sont énormes sur le plan politique, économique et socioculturel.

Les enjeux de la décentralisation sont multiples. Sur le plan politique, la décentralisation doit permettre l'éclosion de la démocratie locale. Elle doit permettre aux populations de participer directement à la gestion des affaires locales et à la prise en main de leur développement (choix des hommes, des projets, ...) et aux hommes politiques d'accéder à des postes électifs infra nationaux pour exercer le pouvoir. La décentralisation a également vocation de permettre aux partis politiques d'étendre et consolider leur influence sur le territoire national.

Concernant les enjeux économiques, la décentralisation doit faciliter le développement et l'entretien des infrastructures, le développement d'activités économiques et la promotion de l'emploi local et lutter contre la pauvreté et freiner l'exode. Il faut noter aussi, la distribution plus juste des richesses nationales et la valorisation des potentialités des différentes régions.

Au plan socioculturel, la décentralisation crée de nouveaux espaces de développement, initie l'émergence d'initiatives nouvelles, offre des opportunités de valorisation des richesses culturelles, permet l'émergence des élites locales à toutes les échelles etc.

En définitive, cette analyse démontre que la position de M. ESSENYON n'est pas fondée. Si le processus de décentralisation rencontre d'énormes difficultés, cette situation n'est pas synonyme d'absence de cadre juridique et d'enjeux. Ces conflits traduisent au contraire, la non maîtrise par les acteurs, des attributions qui leurs sont assignées par le cadre juridique.

GROUPE ENSEIGNANTS

## LEÇON 3 : ENTREPRENEURIAT : ELABORATION DE PROJET

(Dr. KALAKASSI Gbanda)

COMPETENCE TERMINALE :

**THEME 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE, SANTE ET BIEN ETRE**

**LEÇON 3 : Entrepreneuriat : élaboration de projet**

Nombre de séances : 2

Durée d'une séance en général : 55 min

Supports didactiques principaux : Manuel d'ECM, textes traitant des notions d'entrepreneuriat

Prérequis : entreprise, emploi, employé, employeur

Usages des instruments : tableau, craie, chiffon

| Capacités   | Contenu   |
|---|---|
| Présenter l'entrepreneuriat                                     | <ul style="list-style-type: none"><li>- Notion et importance de l'entrepreneuriat</li><li>- Différents domaines de l'entrepreneuriat</li><li>- Différents types d'entreprises</li></ul> |
| Décrire les principaux facteurs de la réussite entrepreneuriale | <ul style="list-style-type: none"><li>- Principaux facteurs de la réussite entrepreneuriale.</li></ul>  |

### Situation d'apprentissage : Comprendre le concept d'entrepreneuriat et son importance dans le domaine des affaires

Après des études en sociologie, ton grand frère est à la recherche d'un emploi, sans succès depuis 5 ans. Lors d'un salon d'emplois, on lui parle de l'entrepreneuriat, de la possibilité de créer sa propre entreprise. Le domaine de l'entrepreneuriat lui est totalement nouveau à commencer par le concept même et son importance dans le monde des affaires. En tant qu'élève de la classe de seconde, il sollicite ton aide pour en savoir davantage sur l'entrepreneuriat, sa signification, son importance et les facteurs clés pouvant permettre de réussir dans ce domaine. A partir des documents mis à ta disposition, aide ton frère.

**Document 1** : L'entrepreneuriat est un processus par lequel une personne, un groupe ou une organisation identifie une opportunité de marché et crée une entreprise pour exploiter cette opportunité. Cela implique la prise de risques, l'innovation, la gestion des ressources, la recherche de profits. L'entrepreneuriat est essentiel pour plusieurs raisons :

- 1) Création d'emplois : les entrepreneurs embauchent du personnel, contribuant ainsi à la réduction du chômage et à la croissance économique ;
- 2) Innovation : les entrepreneurs sont souvent à l'origine de nouvelles idées, produits et services, ce qui favorise l'innovation ;
- 3) Croissance économique : les entreprises nouvellement créées peuvent stimuler l'économie locale, nationale et mondiale en augmentant la production et les échanges commerciaux ;
- 4) Réduction de la dépendance à l'emploi traditionnel : l'entrepreneuriat offre une alternative à l'emploi traditionnel, permettant aux individus de créer leur propre source de revenus ;
- 5) Diversification : les entreprises entrepreneuriales diversifient l'économie en introduisant de nouveaux secteurs d'activité et en stimulant la concurrence ;
- 6) Amélioration de la qualité de vie : les entrepreneurs résolvent des problèmes et répondent aux besoins de la société, ce qui peut améliorer la qualité de vie.

En somme, l'entrepreneuriat joue un rôle essentiel dans le développement économique, la création d'emplois, l'innovation et la promotion de la prospérité. Il est un moteur clé de la croissance économique et de la transformation sociale.

## Document 2 : Réussir en entrepreneuriat, les qualités essentielles.

La réussite en entrepreneuriat dépend de plusieurs facteurs clés dont voici quelques-uns des plus importants :

1. Vision et passion : avoir une vision claire de ce que l'on souhaite accomplir et une passion pour son projet sont des moteurs puissants de réussite en entrepreneuriat ;
2. Innovation : les entrepreneurs qui réussissent sont souvent des innovateurs. Ils identifient des opportunités de marché et développent des produits ou des services uniques ;
3. Planification stratégique : en entrepreneuriat, il est essentiel d'avoir un plan d'affaires solide avec des objectifs, des stratégies et des étapes clairement définis ;
4. Compétences en gestion : la gestion efficace des ressources, des finances, du personnel et du temps est cruciale pour la réussite ;
5. Réseau professionnel : établir et entretenir un réseau de contacts peut ouvrir des portes, fournir des conseils et des opportunités ;
6. Adaptabilité : s'adapter aux changements du marché et apprendre de ses échecs sont des qualités importantes pour qui fait le choix d'entreprendre ;
7. Persévérance : les obstacles et les revers font partie de l'entrepreneuriat. La persévérance est nécessaire pour surmonter les défis ;
8. Gestion du risque : prendre des risques est inévitable mais les entrepreneurs à succès évaluent et gèrent ces risques de manière réfléchie ;
9. Connaissance du marché : comprendre le marché, les besoins des clients est crucial pour développer une offre adaptée ;
10. Ethique : une conduite éthique et la création d'une réputation solide sont nécessaires pour établir la confiance.

Au total, la réussite entrepreneuriale est le résultat d'une combinaison de multiples facteurs. Leur importance peut varier en fonction du secteur, du marché et du contexte spécifique de chaque entreprise.

### Stratégies pédagogiques et choix didactiques :

-Ce qui est attendu des élèves : résoudre la situation problème et prendre note des traces écrites

-L'intérêt de la situation : saisir au mieux quelques aspects clés de l'entrepreneuriat

-Méthodologie de travail : travail individuel / en groupe, discussion dirigée

### Déroulement

Moment didactique et durée : Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique (10 min)

| Activités du professeur  | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,                     |
|--|--|---|
| Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis. | Les élèves résolvent les exercices                               | Que dit-on : entrepreneuriat ou entrepreneuriat ? |

**Trace écrite : Corrigés des exercices de contrôle**

Réponse : entrepreneuriat et non entrepreneurial

**Moment didactique et durée : Appropriation de la situation d'apprentissage, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail (Durée : 10 min)**

| Activités du professeur                                     | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)  | Support de travail, matériel,   |
|---|---|---|
| Demande aux élèves de répondre à la question de la consigne | -les élèves reformulent<br>-répondent aux questions du professeur<br>-posent des questions<br>-ils identifient la tâche à exécuter. | <b>Enoncé de la situation d'apprentissage et textes mis à disposition</b> |

**Moment didactique et durée : résolution du problème individuellement puis en groupe (Durée : 20 min)**

| Activités du professeur   | Activités des élèves (TMTE)  | Support de travail, matériel,   |
|---|--|---|
| -Demande à un groupe de présenter<br>-Instaure les débats<br>-Fait le point | -Un élève du groupe présente<br>-Les membres des autres groupes réagissent en prenant position, posent des questions | <b>Enoncé de la situation d'apprentissage et textes mis à disposition</b> |

**Trace écrite issue de la résolution de la situation problème**

-Définition de l'entrepreneuriat : processus par lequel une personne ou un groupe de personnes crée une entreprise

-L'importance de l'entrepreneuriat : création de l'emploi, croissance économique, innovation...

-Les facteurs clés de la réussite entrepreneuriale : plusieurs qualités parmi lesquelles, la passion la persévérance, le goût du risque, ....

**Moment didactique et durée : institutionnalisation : trace écrite de la leçon par le professeur (D : 20 min)**

| Activités du professeur  | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,  |
|--|--|--------------------------------|
| -Donne des exercices d'application pour vérifier l'acquisition des connaissances, stabiliser les acquis<br>-Donne des exercices pour consolider des acquis<br>-Note les éventuelles difficultés des élèves | -Résolvent des exercices<br>-Posent des questions<br>-Notent     | <b>Production de la classe</b> |

## **1. Présentation de l'entrepreneuriat**

### **1.1 Définition de l'entrepreneuriat**

L'entrepreneuriat désigne l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet. Le terme entreprendre signifie créer une activité économique pour atteindre un objectif ou répondre à un besoin.

### **1.2 Importance de l'entrepreneuriat**

L'entrepreneuriat joue un rôle important dans l'économie locale et mondiale. Il crée des emplois et augmente la croissance économique. Il a également un effet positif sur la paix sociale et le vivre-ensemble. Enfin, les entrepreneurs participent grandement à l'innovation dans plusieurs secteurs d'activité.

### **1.3 Les différents domaines de l'entrepreneuriat**

L'on peut entreprendre dans tous les secteurs économiques à savoir les secteurs primaire (culture des vivres, culture des produits d'exportation, maraichage, élevage, pêche...), secondaire (transformation artisanale ou industrielle des matières premières) et tertiaire (services, commerce, transport, technologie, ...).

### **1.4 Les différents types d'entreprises**

Il existe plusieurs types d'entreprises. En fonction de la structure juridique, on distingue :

- L'entreprise individuelle : elle est créée et gérée par une seule personne. Exemples : Boutique EMMAÛS, Boutique Esso Lotié, ...
- Une société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARL-U) : elle est créée par une seule personne (unique associé) disposant d'employés. Exemples : Sté Réussir au Togo, la Société 2AB, Sté SETRAC Inter, ...
- Une société à responsabilité limitée (SARL) : elle est créée par deux associés ou plus, avec une responsabilité limitée au montant de leurs apports. Exemples : Sté EVAME sarl, Togo Compost sarl, etc.
- Une société anonyme (SA) : c'est une entreprise dont le capital est réparti en actions et qui peut être cotée en bourse. Exemples : Togo Invest Corporation, le MIFA,
- Une coopérative : c'est une entreprise détenue et gérée collectivement par un groupe de personnes partageant un intérêt commun. Exemples : Coopérative des Transformatrices de Soja en lait, Fédération des Promoteurs des Agro-industries du Togo, etc.

On peut aussi classer les entreprises en fonction de leur taille. On distingue dans ce cas des :

- TPE (Très Petites Entreprises) : moins de 10 employés
- PME (Petites et Moyennes Entreprises) : entre 10 et 250 employés
- ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) : entre 250 et 5000 employés
- GE (Grandes Entreprises) : plus de 5000 employés.

On parle de plus en plus de **start-ups** dans l'univers entrepreneurial. Une start-up signifie littéralement une « entreprise qui démarre ». Elle se définit comme étant une jeune entreprise innovante notamment dans le secteur des nouvelles technologies.

## **2. Les principaux facteurs de la réussite entrepreneuriale**

Plusieurs facteurs contribuent à la réussite entrepreneuriale. Au niveau individuel les qualités clés à mettre en exergue sont la passion, la persévérance, l'innovation, la créativité, la volonté, la rigueur, l'humilité, le leadership bienveillant, ...

Il est également important de réaliser une bonne étude de marché qui fournira des informations capitales (les nouvelles tendances dans le secteur, les taux de croissance, les concurrents potentiels, la clientèle, ...) pour la réussite de l'entreprise, qui permettra de mettre en place une planification stratégique afin de minimiser les erreurs, d'avoir une éthique de la gestion

financière et des ressources humaines. Un entrepreneur doit aussi avoir la capacité de prendre des risques calculés, être capable de s'adapter aux changements et à apprendre de ses erreurs, savoir négocier, avoir une stratégie commerciale captivante, avoir la capacité de développer son réseau, ...

**Moment didactique et durée : remédiation éventuelle en séance : (Durée : 5 min)**

| Activités du professeur   | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,  |
|---|--|--|
| Propose des exercices de remédiation selon les résultats du réinvestissement, travaux dirigés | -résolvent les exercices<br>-Posent des questions<br>-Notent     | Enoncé des exercices de de remédiation :<br>Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?<br>Quelle est son importance pour l'individu et la société ?<br>Dans quel domaine peut-on développer une entreprise ?<br>Quels les facteurs clés de la réussite entrepreneuriale ? |

**Moment didactique et durée : évaluation formative : (Durée 5 min)**

| Activités du professeur            | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,   |
|------------------------------------|--|---|
| Propose des exercices d'évaluation | Cherchent et résolvent les exercices d'évaluation                | Enoncé des exercices d'évaluation :<br>En quoi l'entrepreneuriat est-il de nos jours un domaine porteur ? |

**Moment didactique et durée : réinvestissement, travaux dirigés : (Durée : 5 min)**

| Activités du professeur   | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,  |
|---|--|--|
| Propose des exercices de remédiation selon les résultats obtenus au cours de l'évaluation | -Résolvent les exercices<br>-Posent des questions<br>-Notent     | Enoncé des exercices de remédiation :<br>Faire un entretien avec un entrepreneur de votre choix. Vous vous intéresserez à ses motivations dans la création de son entreprise, aux difficultés qu'il rencontre, ... |

## LEÇON 4 : PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX

(M. SAKRAN Akomola)

**Compétence terminale :**

**Thème 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE, SANTE ET BIEN ETRE**

**Leçon 4 : Problèmes environnementaux**

**Nombre de séances :** 3

**Durée d'une séance en général :** 55 min

**Supports didactiques principaux :**

- Textes : **Textes**
- Images : **Photos + Vidéos**

**Prérequis :** catastrophes naturelles, les éléments de la nature,

**Instruments :** Tableau noir, craies et règles

| CAPACITES  | CONTENUS  |
|--|---|
| Expliquer pourquoi "vivre dans un environnement sain" est un droit fondamental | Droit à un environnement sain   |
| Identifier les besoins des populations en lien avec l'environnement            | Besoins des populations en lien avec l'environnement (besoin d'espace pour construire, pratiquer l'agriculture, l'élevage ; de matériaux de construction, de varier son alimentation ; de se déplacer, d'exploiter les richesses du sous-sol et de la mer...)                       |
| Relever les problèmes environnementaux liés à l'activité humaine               | Problèmes environnementaux liés à l'activité humaine (déboisement, déforestation, feu de brousse, pollution de l'eau, pollution de l'air, pollution du sol, érection de dépotoirs sauvages, la désertification, anomalies climatiques, réchauffement de la terre, inondation, etc.) |
| Relever les problèmes environnementaux non liés à l'activité humaine           | Problèmes environnementaux non liés à l'activité humaine : catastrophes naturelles (tsunami, séisme, volcanisme, avalanches, etc.)  |
| Expliquer les relations d'interdépendance entre l'homme et l'environnement     | Relations d'interdépendance entre l'homme et l'environnement (destruction de l'environnement entraîne la destruction de l'humanité ; protection de l'environnement entraîne la protection de l'humanité)  |

**Situation d'apprentissage :**

Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'un de tes camarades Emile est désigné dans sa commune pour présenter une communication afin d'expliquer pourquoi « vivre dans un environnement sain » est un droit fondamental, identifier les besoins des populations en lien avec l'environnement, relever les problèmes environnementaux liés à l'activité humaine et non liés à l'activité humaine et montrer l'interdépendance entre l'homme et l'environnement.

Pour bien réussir sa communication, il sollicite ton aide. A partir de tes connaissances et des documents mis à ta disposition, aide Emile à bien préparer son travail.

## Supports

### **Document 1 : Développement du droit à un environnement sain**

Bien qu'il y ait eu plusieurs tentatives d'instaurer un droit international de l'environnement au XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est qu'à la Conférence de Stockholm en 1972 que le droit à un environnement sain est explicitement reconnu dans un document de droit international sur l'environnement. La Conférence a adopté ce qui est connu sous le nom de Déclaration de Stockholm, se composant de trois instruments non-obligatoires : une résolution sur les arrangements institutionnels et financiers ; une déclaration contenant 26 principes ; et un plan d'action contenant 109 recommandations.

La Conférence de Stockholm est considérée comme un point de départ important du développement du droit de l'environnement tant au niveau mondial que national.

Le principe 1 de la Déclaration de Stockholm a lié des normes de protection environnementale aux droits humains, stipulant que :

L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures.

*Extrait de la publication de la Fondation Jean-Jaurès, Penser pour Agir, 04/09/2023*

**Doc 2 : Construction du centre de loisir**



**Doc 3 : Un champ de maïs**



**Doc 4 : Une image d'une route après la pluie**



**Doc 5: Fumée de pollution de l'air**



### **Stratégies pédagogiques et choix didactiques :**

1. **Ce qui est attendu des élèves** : exposé sur la leçon « Problèmes environnementaux ».

- L'intérêt de la situation** : Mieux comprendre les problèmes environnementaux
- Méthodologie de travail** : travail en groupe, exposé et questions réponses...

**Déroulement :**

**PREMIERE SEANCE**

**Consigne 1 :** explique pourquoi vivre dans un environnement sain est un droit fondamental et identifie les besoins des populations en lien avec l'environnement.

**Moment didactique et durée :** *Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique* (éventuellement)

| Activités du professeur  | Activités des élèves<br>(Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,   |
|--|---|---|
| Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis<br>..... | Les élèves résolvent  | Exercices de contrôle des prérequis.<br><br><i>Définis l'environnement, quels sont les composants de l'environnement.</i> |

**TRACE ECRITE :** Corrigé des exercices de contrôle

- L'environnement c'est l'ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

- Les composantes de l'environnement sont : la terre, la mer, l'atmosphère, etc.

**Moment didactique et durée :** *Présentation de la situation*

| Activités du professeur  | Activités des élèves<br>(Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel, |
|--|---|-------------------------------|
| Le professeur fait lire un élève<br>Il s'assure que tous les élèves écoutent<br>Il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, supports... | Des élèves lisent et écoutent, posent des questions, ....           | Enoncé de la situation        |

**Moment didactique et durée :** *Appropriation de la situation, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail*

| Activités du professeur   | Activités des élèves<br>(Tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail, matériel, |
|---|---|-------------------------------|
| Préciser les données,<br>Reformuler les tâches et la consigne,<br>Vérifie que les élèves ont bien identifié la tâche et le problème | Ils suivent, reformulent et répondent aux questions du professeur,<br>Ils posent des questions,<br>Ils identifient les tâches et cherchent à comprendre la consigne | Enoncé de la situation        |

**Moment didactique et durée :** *Résolution du problème (individuellement puis en groupes)*

| Activités du professeur   | Activités des élèves<br>(Tâches et modalités de travail des élèves)  | Support de travail, matériel, |
|---|--|-------------------------------|
| <p>Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (5 et 10mn)</p> <p>Contrôle les productions des élèves et les encourage,</p> <p>Observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse</p> <p>Les oriente si nécessaire sans fournir une solution</p> | <p>Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes</p> <p>Ils entrent dans une démarche d'investigation : Essais, conjectures, ajustement, vérification,</p> <p>Ils communiquent entre eux (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats</p> <p>Chaque groupe prépare une synthèse de son travail</p> | <p>Enoncé de la situation</p> |

**Moment didactique et durée :** *Synthèse et bilan du travail*

| Activités du professeur   | Activités des élèves<br>(Tâches et modalités de travail des élèves)   | Support de travail, matériel, |
|---|---|-------------------------------|
| <p>Demande à un groupe de présenter son travail</p> <p>Instaure les débats</p> <p>Fait le point</p> | <p>Un élève du groupe présente</p> <p>Les membres des autres groupes réagissent en prenant position</p> <p>Posent des questions</p> | <p>Enoncé de la situation</p> |

### **Trace écrite SA**

#### 1. Explication

Vivre dans un environnement sain est un droit parce que l'homme doit vivre dans un cadre de vie salubre, lui permettant d'avoir une parfaite santé et de développer d'une façon durable son milieu. Il fait partie des droits de la 3<sup>ème</sup> génération selon les Nations Unies.

#### 2. Les besoins de la population en lien avec l'environnement.

- Besoin d'espace pour construire des logements, des infrastructures socioculturelles
- Besoin d'espace pour pratiquer l'agriculture, le commerce, l'élevage
- Besoin de se déplacer, ...

**Moment didactique et durée :** *Institutionnalisation (trace écrite de la leçon par le professeur)*

### **TRACE ECRITE** (essentiel à retenir)

#### **Introduction**

L'homme vit aux dépens des autres éléments de l'environnement. Mais ses actions sur celui-ci engendrent des conséquences.

#### **1-Le droit à un environnement sain**

L'homme doit vivre dans un cadre de vie salubre, lui permettant d'avoir une parfaite santé et de développer d'une façon durable son milieu. C'est pourquoi vivre dans un environnement sain est un droit de l'homme qui fait partie des droits de la 3<sup>ème</sup> génération selon les Nations

Unies. Le respect et la promotion de ce droit relèvent de la compétence de l'Etat et des collectivités de base.

## 2- Les besoins des populations en lien avec l'environnement

Pour la satisfaction de ses besoins primaires, l'homme utilise les éléments de la nature. Ces besoins humains sont :

- **Besoin d'espace** : pour construire des logements, pratiquer l'agriculture et l'élevage ;
- **Les besoins en eau** : l'eau est source de vie. Les hommes quotidiennement pour leur propre consommation et pour les activités de production utilisent d'importantes quantités d'eau.
- **Les besoins en air** : pour respirer l'homme utilise l'air atmosphérique.
- **Les besoins en nourriture** : l'environnement est une source nutritive de l'homme à travers les produits halieutiques, les fruits, légumes, céréales, tubercules, ...
- **Les besoins en énergie** : l'énergie est indispensable à l'homme. Pour la produire, l'homme utilise les chutes d'eau, le soleil, le vent, les hydrocarbures, ...
- **Les besoins en minerais (exploitation des richesses du sous-sol)** : l'exploitation minière est une importante activité pour la transformation industrielle et permet de doter à l'homme de nombreux produits indispensables à sa survie.

### DEUXIEME SEANCE

Même situation d'apprentissage avec changement de consigne :

**Consigne 2** : relève les problèmes environnementaux liés aux activités humaines et non liés à l'activité humaine.

**Moment didactique et durée** : *Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique* (éventuellement)

| Activités du professeur                                       | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,   |
|---|--|---|
| Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis | Les élèves résolvent   | Exercices de contrôle des prérequis<br><br>Définis l'environnement<br>Cite les besoins des populations en lien avec l'environnement |

**Trace écrite** : Corrigés des exercices de contrôle

L'environnement c'est l'ensemble des éléments (plantes, animaux, forêts, étendues d'eau) qui entourent les êtres humains. Il est essentiel à la survie, car les gens ont besoin de respirer, de boire et de se nourrir. Heureusement, la planète peut répondre à ces besoins essentiels.

Les besoins des populations en lien avec l'environnement : Besoin d'espace pour construire des logements, des infrastructures socioculturelles, de pratiquer l'agriculture, l'élevage, de matériaux de construction.

**Moment didactique et durée** : *Présentation de la situation*

| Activités du professeur  | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) |
|--|--|
| Le professeur fait lire un élève<br>Il s'assure que tous les élèves écoutent- Il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, supports... | Des élèves lisent et écoutent, posent des questions, ....        |

**Moment didactique et durée :** *Appropriation de la situation, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail*

| <b>Activités du professeur</b>  | <b>Activités des élèves<br/>(Tâches et modalités de travail des élèves)</b>  | <b>Support de travail, matériel,</b> |
|---|--|--------------------------------------|
| Demande à des élèves :<br>De préciser les données : Texte de la situation d'apprentissage ;<br>De reformuler la tâche et les consignes<br>Vérifie que les élèves ont bien identifié la commande | Les élèves reformulent, et répondent aux questions du professeur, posent des questions,<br><br>Ils identifient la tâche et doivent comprendre les consignes. | Enoncé de la situation               |

**Moment didactique et durée :** *Résolution du problème (individuellement puis en groupes)*

| <b>Activités du professeur</b>  | <b>Activités des élèves<br/>(Tâches et modalités de travail des élèves)</b>   | <b>Support de travail, matériel,</b> |
|---|---|--------------------------------------|
| Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (5 et 10mn)<br>Contrôle les productions des élèves et les encourage,<br>Observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse | Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes<br>Ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification<br>Ils communiquent entre eux (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats | Enoncé de la situation               |
| Les oriente si nécessaire sans fournir une solution   | Chaque groupe prépare une synthèse de son travail   |                                      |

**Moment didactique et durée :** *Synthèse et bilan du travail*

| <b>Activités du professeur</b>   | <b>Activités des élèves<br/>(Tâches et modalités de travail des élèves)</b>  | <b>Support de travail, matériel,</b> |
|--|--|--------------------------------------|
| Demande à un groupe de présenter son travail<br>Instaure les débats<br>Fait le point | Un élève du groupe présente<br><br>Les membres des autres groupes réagissent en prenant position<br>Posent des questions | Enoncé de la situation               |

## TRACE ECRITE (essentiel à retenir-suite)

### 1. 3-Les problèmes environnementaux liés à l'activité humaine

#### 3.1- Les problèmes environnementaux liés à l'activité humaine

Il existe des interactions entre les besoins des populations et les problèmes environnementaux liés à l'activité humaine : le déboisement, la déforestation, les feux de brousse, l'utilisation des pesticides, l'érection des dépotoirs sauvages, le surpâturage, l'urbanisation, la mécanisation de l'agriculture sont des activités humaines qui engendrent des problèmes environnementaux.

On cite : la destruction de la couche d'ozone (qui maintient la vie sur terre en filtrant les rayons ultra-violet (UV) qui n'atteignent la surface de la terre qu'en infimes quantités) ; l'effet de serre additionnel et le réchauffement de la planète ; la pollution des océans, des zones côtières, de l'air et du sol ; la perte de la diversité biologique ; la déforestation, la désertification ; l'impact des catastrophes écologiques ; ...

#### 3.2- Les problèmes environnementaux non liés à l'activité humaine

Certains phénomènes naturels dégradent l'environnement. Il s'agit des inondations, des séismes, des tremblements de terre, des volcanismes, des crues, les tempêtes, les tsunamis, les avalanches, les orages, ...

## TROISIEME SEANCE

Même situation problème avec changement de consigne :

**Consigne 3** : Explique les relations d'interdépendance entre l'homme et l'environnement.

**Moment didactique et durée** : *Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique* (éventuellement)

| Activités du professeur   | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,   |
|---|--|---|
| Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis ..... | Les élèves résolvent   | Exercices de contrôle des prérequis<br><br>Quels sont les problèmes environnementaux liés à l'activité de l'homme ?<br>Quels sont les problèmes environnementaux non liés à l'activité de l'homme ? |

**Trace écrite** : Corrigés des exercices de contrôle

*Les problèmes environnementaux liés à l'activité de l'homme sont : la pollution de l'air, Le réchauffement climatique, la dégradation de la couche d'ozone, la pollution des eaux, etc.*

*Les problèmes environnementaux non liés à l'activité humaine sont : Tsunami, Séisme, Volcanisme, Avalanches, etc.*

**Moment didactique et durée** : *Présentation de la situation*

| Activités du professeur  | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel, |
|--|--|-------------------------------|
| Le professeur fait lire un élève<br>Il s'assure que tous les élèves écoutent- Il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, supports... | Des élèves lisent et écoutent, posent des questions              | Enoncé de la situation        |

**Moment didactique et durée :** *Appropriation de la situation, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail*

| <b>Activités du professeur</b>  | <b>Activités des élèves<br/>(Tâches et modalités de travail des élèves)</b>  | <b>Support de travail, matériel,</b> |
|---|--|--------------------------------------|
| Demande à des élèves :<br>De préciser les données : Texte de la situation d'apprentissage ;<br>De reformuler la tâche et les consignes<br><br>Vérifie que les élèves ont bien identifié la commande : | Les élèves reformulent, et répondent aux questions du professeur, posent des questions<br>Ils identifient la tâche et doivent comprendre les consignes | Enoncé de la situation               |

**Moment didactique et durée :** *Résolution du problème (individuellement puis en groupes)*

| <b>Activités du professeur</b>  | <b>Activités des élèves<br/>(Tâches et modalités de travail des élèves)</b>  | <b>Support de travail, matériel,</b> |
|---|--|--------------------------------------|
| Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (5 et 10mn)<br>Contrôle les productions des élèves et les encourage,<br>Observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse | Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes<br>- ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification - ils communiquent entre eux (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats | Enoncé de la situation               |
| Les oriente si nécessaire sans fournir une solution   | Chaque groupe prépare une synthèse de son travail  |                                      |

**Moment didactique et durée :** *Synthèse et bilan du travail*

| <b>Activités du professeur</b>   | <b>Activités des élèves<br/>(Tâches et modalités de travail des élèves)</b>  | <b>Support de travail, matériel,</b> |
|--|--|--------------------------------------|
| Demande à un groupe de présenter son travail<br>Instaure les débats<br>Fait le point | Un élève du groupe présente<br>Les membres des autres groupes réagissent en prenant position<br>Posent des questions | Enoncé de la situation               |

#### 4- Les relations d'interdépendance entre l'homme et l'environnement

L'homme et l'environnement constituent un équilibre dynamique. L'homme prend ses produits de l'environnement et l'environnement a besoin de l'homme pour son entretien.

Sans les éléments de l'environnement, la vie de l'homme serait impossible sur la terre. L'homme agit sur l'environnement pour ses besoins vitaux et l'environnement agit sur l'homme.

L'augmentation de la population entraîne des besoins en ressources forestières, en eau, en matières premières, en terre, en habitats en alimentation. Ces besoins de l'homme ne peuvent être assouvis sans utiliser les éléments de l'environnement.

Dans le sens inverse, l'environnement exerce une influence sur la population de différentes manières.

**Sur le plan naturel** on note des tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les inondations, les sécheresses, la tornade, les typhons entraînant des pertes de vies humaines.

**Sur le plan sanitaire**, un environnement dégradé entraîne des maladies telles que la diarrhée, le choléra, la fièvre typhoïde, les amibiases ; augmente le taux de mortalité et agit sur la fécondité de la femme. Le déséquilibre entre l'homme et l'environnement provient du fait que l'homme prend trop, et surtout trop mal à l'environnement.

#### Conclusion

Somme toute, entre l'homme, l'environnement et le développement durable existent des interactions. Pour ne pas subir des conséquences de la dégradation de l'environnement, l'homme doit prendre conscience et exercer ses activités de manière à ne pas détruire son environnement.

**Moment didactique et durée :** *Réinvestissement, remédiation et évaluation*

| Activités du professeur  | Activités des élèves<br>(Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel,   |
|--|---|---|
| Q1 : définis l'environnement<br>Q2 : quels sont les problèmes environnementaux liés à l'activité humaine (5 min) | Résolvent les exercices,<br>Posent des questions<br>Notent          | Exercices diversifiés sur l'ensemble de la leçon ou de la séance :<br>R1 : c'est l'ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines<br>R2 : le déboisement, la déforestation, les feux de brousse, l'utilisation des pesticides, l'érection des dépotoirs sauvages, le surpâturage, l'urbanisation |
| Q1 : quelles sont les relations d'interdépendance entre l'homme et l'environnement ?                             | Résolvent les exercices,<br>Posent des questions<br>Notent          | R11 : Sur le plan naturel on note des tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les inondations, les sécheresses, la tornade,<br>Sur le plan sanitaire, un environnement dégradé entraîne des maladies telles que la diarrhée, choléras, fièvre typhoïde, les amibiases ; augmente le taux de mortalité et agit sur la sur la fécondité de la femme.              |

## LEÇON 5 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(M. SINON Kasséré)

Compétence terminale :

**THEME 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE, SANTE ET BIEN-ETRE**

**Leçon 5 : Protection de l'environnement**

Nombre de séances : 2

Durée d'une séance en général : 55 min

Stratégie pédagogique : Exploitation de documents (cartes, textes) ; observation directe ; discussion dirigée ; travaux individuels et de groupe ; exposé ; brainstorming ; etc.

Documentation :

- [http://www.environnement.gouv.tg/sites/default/files/documents/loi-cadre\\_sur\\_lenvironnement.pdf](http://www.environnement.gouv.tg/sites/default/files/documents/loi-cadre_sur_lenvironnement.pdf)
- <https://www.unep.org/fr/regions/africa/african-ministerial-conference-environment/propos-de-la-cmae#:~:text=En%201997%2C%20en%20adoptant%20sa,directeur%20supr%C3%A4me%20de%20la%20CMAE.>
- <https://www.vie-publique.fr/fiches/274839-quest-ce-que-laccord-de-paris-sur-le-climat>
- <https://www.amisdelaterre.org/nous-connaître/nos-missions-et-methodes/>
- <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/pnue-programme-nations-unies-lenvironnement/>
- <https://www.greenpeace.fr/connaître-greenpeace/mission/>
- <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/#:~:text=Le%20GIEC%20est%20un%20organe,la%20compr%C3%A9hension%20des%20changements%20climatiques.>
- <https://infocongo.org/fr/la-pollution-de-denvironnement-un-veritable-probleme-de-sante-mondiale/>
- [https://www.boad.org/wp-content/uploads/2022/07/CGES\\_P2RS-Togo\\_final.pdf](https://www.boad.org/wp-content/uploads/2022/07/CGES_P2RS-Togo_final.pdf)
- [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC\\_WGI-AR6-Press-Release\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf)
- [https://www.unep.org/fr/resources/filter/type=press\\_release/sort\\_by=publication\\_date/sort\\_order=desc/page=0](https://www.unep.org/fr/resources/filter/type=press_release/sort_by=publication_date/sort_order=desc/page=0)
- <https://www.ouest-france.fr/environnement/rechauffement-climatique/greenpeace-appelle-la-france-a-des-efforts-drastiques-pour-respecter-son-ambition-climatique-8f61071c-199c-11ee-a274-cd245df77ae9>
- <https://www.ouest-france.fr/environnement/que-puis-je-faire-pour-protéger-l-environnement-6872134>
- Encyclopédie numérique Encarta 2009.

Prérequis : définition de l'environnement

Usage des instruments :

| Capacités   | Contenus  |
|---|---|
| Présenter les moyens de protection de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"><li>• Moyens de protection de l'environnement :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Instruments nationaux, régionaux, et internationaux de protection de l'environnement</li><li>○ Mobilisation sociale en faveur de la protection de l'environnement</li><li>○ Actions de protection de l'environnement : reboisement, feu précoce, pare-feu...</li></ul></li></ul> |

## Situation didactique

En surfant sur le web, tu tombes sur un article de la plateforme InfoCongo dont voici un extrait : « Chaque année, plus de 12 millions de personnes dans le monde meurent des risques cachés dans l'environnement, transportés par l'air, l'eau ou les produits chimiques invisibles qui exposent directement la santé des populations. D'après l'OMS, environ 7 millions de personnes meurent prématurément chaque année de maladies causées par la pollution atmosphérique ». Tu invites ton ami Victor à lire cet article. Ce dernier émet l'hypothèse selon laquelle les Etats ont sûrement pris des dispositions en vue de protéger l'environnement et partant protéger la vie sur terre. Vous décidez alors vérifier cette assertion.

Dans une production écrite, présente les moyens que se sont donnés les Etats pour protéger l'environnement et les actions que la société doit poser pour participer à la protection de l'environnement. Appuie-toi sur les documents mis à ta disposition.

Document 1 : Les accords internationaux sur le climat et le bien-être des hommes

- **Qu'est-ce que l'accord de Paris de 2015 sur le climat (COP 21) ?**

L'accord de Paris sur le climat, adopté le 12 décembre 2015 à l'issue des négociations de la COP21, est entré en vigueur le 4 novembre 2016. En 2019, sur 197 parties, 183 l'ont ratifié. Premier accord international sur le climat à caractère universel, il constitue une étape importante dans la lutte contre le réchauffement climatique. (...)

- **Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?**

L'Agenda 21 (ou Action 21 en français) est un programme d'action pour le développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle. Il a été adopté lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992. Le préambule du texte indique que l'Agenda 21 "aborde les problèmes urgents d'aujourd'hui et cherche aussi à préparer le monde aux tâches qui l'attendent au cours du siècle prochain".

Document 2 : Le cadre juridique de la protection de l'environnement au Togo

➤ LOI N° 2008-005 PORTANT LOI-CADRE SUR L'ENVIRONNEMENT  
CHAPITRE II : DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Article 3. Toute personne a droit à un environnement sain.

L'Etat veille à la protection de l'environnement.

Toute personne vivant sur le territoire national a le devoir de contribuer à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement togolais.

➤ LOI-CADRE SUR L'ENVIRONNEMENT

Le cadre juridique de l'évaluation environnementale au Togo se base principalement sur la Loi n°2008-005 portant Loi-cadre sur l'environnement et ses textes d'applications. Au plan institutionnel (...), c'est le Ministère de l'Environnement et de ressources Forestières qui assure la mise en œuvre de la politique nationale de l'environnement (...). L'article 15 de la loi-cadre a confié à l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) la promotion et la mise en œuvre du système national des évaluations environnementales.

Document 3 : Le cadre juridique de la protection de l'environnement dans le monde

La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a été créée en décembre 1985, à la suite d'une conférence des ministres africains de l'environnement tenue au Caire, en Égypte. Son mandat est de défendre la protection de l'environnement en Afrique, de veiller à ce que les besoins humains fondamentaux soient satisfaits de manière adéquate et durable, (...).

Document 4 : Extraits de communiqués de presse relatifs à l'action climatique

**Changement climatique généralisé et rapide, d'intensité croissante – GIEC (9 août 2021)**

GENÈVE, le 9 août – Les scientifiques observent l'évolution du climat dans toutes les régions de la planète et dans l'ensemble du système climatique, selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié aujourd'hui.

## La Journée mondiale de l'environnement met en lumière des solutions à la pollution plastique (5 JUN 2023)

L'année 2023 marque le cinquantenaire de la Journée mondiale de l'environnement, qui a été établie par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1972. Au cours des cinquante dernières années, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à sa tête, cette journée est devenue l'une des plus grandes plateformes mondiales de sensibilisation à l'environnement.

## Greenpeace appelle la France à des efforts « drastiques » pour respecter son ambition climatique (03/07/2023)

L'ONG a analysé les mesures prises par la France et leur impact sur son objectif de maintenir le réchauffement climatique à 1,5 °C.

### Document 5 : Que puis-je faire pour protéger l'environnement ?

C'est l'une des questions qui revient souvent : comment faire concrètement pour protéger l'environnement ? Éléments de réponse avec ces gestes de la vie de tous les jours, qu'il est possible d'adopter au quotidien.

1. *S'alimenter différemment* : Acheter des produits locaux et de saison, éviter le gaspillage alimentaire ;
2. *Revoir sa consommation énergétique* : Optimiser sa consommation énergétique en adoptant les petits gestes suivants : débrancher les appareils en charge, comme le chargeur du téléphone, éteindre les ordinateurs, télévisions ou imprimantes, éteindre systématiquement la lumière en quittant une pièce ...
3. *Se déplacer autrement* : Privilégier les modes de déplacements « alternatifs » à la voiture comme le vélo, les transports en commun ...
4. *Limiter les déchets* : Privilégier les produits en vrac, ou dans de grands contenants, utiliser des sacs réutilisables, ne pas acheter d'eau en bouteille ...
5. *Réduire son empreinte numérique* : éteindre sa box internet quand on ne s'en sert pas, privilégier le Wi-Fi au réseau mobile ...
6. *Limiter sa consommation d'eau* : installer des « mousseurs » sur les robinets pour en réduire le débit, récupérer de l'eau de pluie quand cela est possible ...

### Situation d'apprentissage (Idem)

Appuie-toi sur les documents mis à ta disposition et sur tes connaissances personnelles pour réaliser le travail demandé.

1. Explique la notion de protection de l'environnement.
2. Présente les instruments de protection de l'environnement en les catégorisant (normes nationale et internationale ; organes nationaux et internationaux).
3. Relève les actions que la société doit poser pour participer à la protection de l'environnement.

| Moments didactiques et durée | Activités de l'enseignant  | Activités des apprenants  |
|------------------------------|--|---|
| Lancement<br>5 min           | Contrôle de présence   | Répondent au contrôle   |
| Révision<br>5 min            | Posent des questions :<br>- Cite 2 problèmes environnementaux liés à l'activité de l'homme.<br>- Quelle est la nature de la relation qui existe entre l'homme et l'environnement ? | Répondent aux questions<br>- pollution de l'eau, de l'air, du sol ;<br>érection de dépotoirs sauvages<br>- interdépendance. |

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p>Remobilisation des prérequis</p> <p><b>5 min</b></p>   | <p>Pose des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définis l'environnement</li> <li>- Pourquoi doit on protéger l'environnement ?</li> </ul>  | <p>Répondent aux questions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ensemble des éléments naturels et artificiels au sein duquel se déroule la vie humaine.</li> <li>- les éléments qui la composent et dont a besoin l'homme sont épuisables ; si l'environnement va mal, l'homme va en souffrir.</li> </ul> |
| <p>Présentation de la situation d'apprentissage</p> <p><b>5 min</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mets la situation d'apprentissage et les documents à la disposition des apprenants</li> <li>- Lit la situation d'apprentissage et la fait lire à un élève ; il s'assure que tous les élèves écoutent.</li> </ul>   | <p>Suivent attentivement</p> <p>Lisent silencieusement et réfléchissent</p>   |
| <p>Appropriation de la situation d'apprentissage</p> <p><b>5 min</b></p> <p>Compréhension de la tâche</p> <p><b>5 min</b></p> | <p>De quels éléments avez-vous besoin pour réaliser la tâche ?</p> <p><i>Indique les étapes à suivre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer la notion de protection de l'environnement.</li> <li>- Citer les instruments de protection de l'environnement en les catégorisant : normes nationale et internationale ; organes nationaux et internationaux.</li> <li>- S'appuyer sur les documents et compléter avec sa culture personnelle.</li> <li>- Quelle action a posé l'Etat pour mobiliser la société togolaise à protéger l'environnement ?</li> <li>- D'une façon générale, quelles actions ou actes peux-tu poser en vue de protéger et conserver l'environnement ?</li> <li>- Au Togo et dans le monde quelles sont les initiatives prises pour protéger l'environnement ?</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposent des éléments de réponses</li> <li>- S'approprient les explications et les consignes</li> </ul> <p>Posent des questions</p>   |
| <p>Organisation du travail et Résolution du problème (individuel + groupe)</p> <p><b>20 min</b></p>                           | <p>Organise la classe en petits groupes</p> <p>Circule et contrôle que les apprenants travaillent effectivement</p> <p>Contrôle les productions des apprenants ; encourage</p> <p>Donne des orientations si nécessaire</p> <p>Repère les difficultés pour bien conduire la synthèse</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élèves désignent un rapporteur, discutent et retiennent les propositions pertinentes</li> <li>- Suivent et participent au débat.</li> </ul> <p>Le rapporteur consigne les réponses retenues.</p>   |
| <p>Synthèse et bilan du travail</p> <p><b>15 min</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Invite un groupe à restituer le travail fait en atelier</li> <li>- Demande au reste de la classe de suivre attentivement</li> <li>- Fait une mise au point</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport du groupe passe au tableau pour restituer le travail</li> <li>- Les membres des autres groupes suivent puis réagissent pour compléter ou retrancher.</li> <li>- Posent des questions</li> </ul>   |

## Introduction

Face aux problèmes environnementaux, l'homme doit prendre des mesures pour se réconcilier avec son milieu naturel.

### **1. Les instruments nationaux, régionaux, et internationaux de protection de l'environnement**

La protection de l'environnement est l'ensemble des techniques et mesures destinées à préserver les éléments de la biosphère contre les effets néfastes de l'activité humaine. Pour protéger l'environnement, il est mis en place des instruments à l'échelle nationale, régionale et internationale. Ces instruments se résument en des lois (normes) et organes.

#### 1.1 Les instruments nationaux de protection de l'environnement

##### - Les normes nationales

Au Togo, la gestion de l'environnement est consacrée par la **Constitution** et par la **loi n° 2008-005 portant loi-cadre sur l'environnement** qui stipulent respectivement en leurs articles 41 et 3 que : « *Toute personne a droit à un environnement sain. L'État veille à la protection de l'environnement* ».

##### - Les organes nationaux de protection de l'environnement

- Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) ;
- L'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) ;
- L'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) ;
- Le Centre de Gestion Intégré du Littoral et de l'Environnement (CGILE).

#### 1.2 Les instruments régionaux et internationaux de protection de l'environnement

##### - Les textes juridiques régionaux et internationaux

- **L'accord de Paris de 2015** : c'est le premier accord international sur le climat à caractère universel.
- **L'Agenda 21** : c'est le plan d'action ou le programme de développement durable établi en 1992 au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro pour le XXI<sup>e</sup> siècle.
- **Le protocole de Kyoto** (signé le 11 décembre 1997) : les pays signataires ont décidé de réduire d'au moins 5% leurs émissions de gaz à effet de serre sur la période 2008-2012 par rapport aux niveaux de 1990.
- **Le Protocole de Montréal** relatif à la lutte contre les substances qui appauvrissent la couche d'ozone ; adopté le 16 septembre 1987.

##### - Les organes régionaux et internationaux de protection de l'environnement

- La **Conférence ministérielle africaine sur l'environnement** (CMAE).
- Le **Programme des Nations Unies pour l'Environnement** (PNUE)
- Le **Groupe Intergouvernemental des Experts pour le Climat** (GIEC)
- **Greenpeace**.

### **2. La mobilisation sociale en faveur de la protection de l'environnement**

Nous devons œuvrer à la protection de l'environnement en sensibilisant notre entourage sur les dangers de la dégradation de l'environnement. Dans ce sens, l'État a institué une loi qui fait de tous les premiers samedis du mois, la journée Togo propre.

### **3. Les actions de protection de l'environnement**

L'on doit lutter contre les phénomènes et les pratiques de destruction de l'environnement. Pour cela, certaines actions de protection de l'environnement sont indispensables. Il s'agit du *reboisement, des feux précoces, du pare-feu, de la sensibilisation, de l'installation des latrines et urinoirs publics, de la protection des espèces animales et végétales, du recyclage des ordures, de la création des clubs et associations chargés d'informer et de sensibiliser la population*, etc.

Au Togo, les actions de protection et de conservation de l'environnement portent sur : la mise en place de la brigade verte ; le parc national de Fazao ; les teckeraies de Barkoissi et de Naki-Est.

Au plan international, on peut mentionner l'institution de la journée mondiale de l'environnement (chaque 5 juin) ; l'institution de la journée internationale de la diversité biologique (tous les 22 mai), l'institution de la journée mondiale de l'eau (chaque 22 mars), etc.

### **Conclusion**

La protection de l'environnement est une obligation pour l'homme car sa vie en dépend.

|  |  |
|--|--|
| <p>Réinvestissement<br/><b>5 min</b></p> <p>Remédiation<br/><b>5 min</b></p> | <p><u>Exercice d'application :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Qu'entends-tu par protection de l'environnement ?</li> <li>2) Décris les institutions que le Togo a mise en place pour protéger l'environnement.</li> <li>3) Cite 2 textes juridiques internationaux relatifs à la protection de l'environnement.</li> <li>4) Cite 02 actions mises en œuvre pour préserver la flore et la faune au Togo.</li> <li>5) Cite 02 autres actions mises en œuvre sur le plan international pour préserver l'environnement mondial</li> </ol> |
| <p>Évaluation</p>  |  |

## LEÇON 6 : JEUNE ET TIC : CYBERDELINQUANCE

(M. FOLI GBOGBOE Foli)

**Compétence terminale** : résoudre une situation problème relative à la cyberdélinquance au Togo.

### THEME 4 : JEUNESSE ET SOCIETE

#### Leçon 6 : Jeune et TIC : cyberdélinquance

**Nombre de séances** : 2

**Durée d'une séance en général** : 55 min

**Supports didactiques principaux** : textes, photos, ...

**Prérequis** : définir TIC ; énumérer quelques bienfaits des TIC

**Usage des instruments** : le tableau, craie, ...

| Capacités  | Contenus   |
|--|--|
| Décrire les composantes de la cyberdélinquance               | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Notions de cyberdélinquance</li><li>➤ Composantes de la cyberdélinquance : cyber harcèlement, cyber arnaque, cyber attaque, cyber violence et cybercriminalité</li></ul>   |
| Présenter les stratégies de lutte contre la cyberdélinquance | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Stratégies de lutte contre la cyberdélinquance</li><li>➤ Instruments de lutte</li><li>➤ Organes de lutte</li></ul>   |
| Se prémunir de la cyberdélinquance                           | <p>Prévention de la cybercriminalité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Eviter d'étaler sa vie privée sur les réseaux sociaux</li><li>- Eviter de visiter les sites douteux</li><li>- Eviter de répondre aux sollicitations des inconnus sur les réseaux sociaux</li><li>- S'entourer de garanties certaines avant de s'engager dans une entreprise sur les réseaux</li></ul> |

### **Situation d'apprentissage :**

Ton petit frère Willy de retour de l'école à midi allume la radio et tombe sur une émission qui parle d'une dame victime de cyber arnaque où elle a perdu des millions. Etonné, il se tourne vers toi son grand frère pour comprendre le secteur des TIC et son apport dans le développement de la délinquance numérique.

A partir des documents mis à ta disposition et de tes propres connaissances

- 1- Décris-lui les composantes de la cyberdélinquance ;
- 2- Présente-lui les stratégies de lutte contre la cyberdélinquance ;
- 3- Propose-lui les différents moyens mis en place pour réduire ce fléau.

**Support :**  
**Document 1 :**



**Document 2 : Que fait l'Etat du Togo (fiscalité, budget, réglementation) ?**

Afin d'accompagner le développement du secteur des TIC, l'Etat togolais travaille depuis quelques années à l'amélioration de l'environnement du secteur du numérique. Ainsi, l'amélioration du cadre réglementaire du secteur du numérique est l'un des chantiers auquel le gouvernement s'attèle à travers son ministère de tutelle. Dans cette dynamique, plusieurs lois dans le secteur des TIC ont été mises à niveau et complétées. Entre autres lois, nous pouvons citer :

- La modification de la loi n°2012-18 sur les communications électroniques par la loi 2013-003 du 19 février 2013 qui organise le secteur des communications électroniques et définit le rôle de chaque partie prenante ainsi que leur relation ;
- La loi 2017-007 relative aux transactions électroniques adoptée le 12 juillet 2017 crée un cadre légal pour le développement du e-commerce au Togo ;
- La loi 2017-006 d'orientation sur la société de l'information au Togo adoptée le 22 juin 2017 qui définit les objectifs et les grandes orientations de la société de l'information au Togo ;
- La loi 2018-026 sur la cyber sécurité et la lutte contre la cybercriminalité adoptée le 07 décembre 2018. Dans l'opérationnalisation de cette loi, le Togo a lancé le 3 janvier 2021, son premier Centre national d'alerte et de réaction aux menaces informatiques (CERT.tg).

**Déroulement du cours :**

| Activités du professeur                                       | Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves) | Support de travail, matériel                         |
|---|--|--|
| <i>Appropriation de la situation problème (15min)</i>         |  |  |
| Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis | Les élèves résolvent   | Définis TIC ;<br>Énumère quelques bienfaits des TIC. |

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p>Le professeur fait lire un élève<br/>-Il s'assure que tous les élèves écoutent<br/>il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, supports.....</p>   | <p>Des élèves lisent et écoutent, posent des questions, ....</p>   | <p>Ton petit frère Willy de retour de l'école à midi allume la radio et tombe sur une émission qui parle d'une dame victime du cyber arnaque où elle a perdu des millions. Etonné, il se tourne vers toi son grand pour comprendre le secteur des TIC et son apport dans le développement de la délinquance numérique.<br/>A partir des documents mis à ta disposition et de tes propres connaissances<br/>1- Décris-lui les composantes de la cyberdélinquance ;<br/>2- Présente-lui les stratégies de lutte contre la cyberdélinquance ;<br/>3- Propose-lui les différents moyens mis en place pour réduire ce fléau</p>  |
| <p><b>Résolution de la situation problème (10min +20min)</b></p>   |  |   |
| <p>Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (entre 5 et 10mn)<br/>Contrôle les productions des élèves et les encourage,<br/>Observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse<br/>- les oriente si nécessaire sans fournir une solution</p> | <p>Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes<br/>- ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification<br/>- ils communiquent entre eux (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats<br/>- chaque groupe prépare une synthèse de son travail</p> | <p>Ton petit frère Willy de retour de l'école à midi allume la radio et tombe sur une émission qui parle d'une dame victime du cyber arnaque où elle a perdu des millions. Etonné, il se tourne vers toi son grand pour comprendre le secteur des TIC et son apport dans le développement de la délinquance numérique.<br/>A partir des documents mis à ta disposition et de tes propres connaissances<br/>1- Décris-lui les composantes de la cyberdélinquance ;<br/>2- Présente-lui les stratégies de lutte contre la cyberdélinquance ;<br/>3- Propose-lui les différents moyens mis en place pour réduire ce fléau.</p> |
| <p><b>Synthèse et bilan du travail (15min)</b></p>   |  |   |
| <p>Demande à un groupe de présenter son travail<br/>Instaure les débats<br/>fait le point</p>  | <p>- un élève du groupe présente<br/>- les membres des autres groupes réagissent en Prenant position<br/>- posent des questions</p>  | <p>Résolution de la SP</p>  |

## **Trace écrite : Corrigé de la situation d'apprentissage**

Les TIC se définissent comme les Technologies d'Information et de Communication. Elles regroupent tout ce qui a rapport avec l'internet et l'informatique : réseaux sociaux ; média numérique, .... Cette prouesse humaine est à l'origine de la cyberdélinquance. Elle se définit comme l'ensemble des infractions pénales commises essentiellement ou exclusivement à l'aide des technologies numériques c'est-à-dire internet. Pour réduire la cyberdélinquance, l'Etat togolais a mis en place une stratégie de réglementation du secteur des TIC, l'adoption des instruments et la mise en place des organes de contrôle.

**Moment didactique et durée : Institutionnalisation= 30mn**

## **TRACE ECRITE (essentiel à retenir)**

### **1. Description des composantes de la cyberdélinquance**

#### **1.1. Notion de cyberdélinquance**

La cyberdélinquance est l'ensemble des infractions pénales commises essentiellement ou exclusivement à l'aide des technologies numériques c'est-à-dire internet.

#### **1.2. Les composantes de la cyberdélinquance**

La cyberdélinquance se déroule sous diverses formes :

##### **1.2.1. Cyber harcèlement**

C'est une pression exercée de manière constante à l'encontre d'une personne par voie électronique, notamment sur les réseaux sociaux. Il est puni par la loi.

##### **1.2.2. Cyber arnaque**

C'est un délit qui consiste à gagner la confiance des gens par l'intermédiaire d'internet afin de leur extorquer de l'argent. C'est le cas des hackers roumains ; russes ; chinois ; .... En Afrique les spécialistes sont les ibo, les ivoiriens et les béninois avec les systèmes d'investissement en ligne (système pyramidal de PONZI).

##### **1.2.3. Cyber attaque**

Une cyberattaque un acte offensif envers un dispositif informatique à travers un réseau cybernétique. Une cyberattaque peut émaner de personnes isolées ou d'un groupe de pirates informatiques, éventuellement étatique. Elle est presque systématiquement malveillante, mais peut s'inscrire dans une approche éthique, lorsqu'elle a pour seul but de mettre en évidence une faille de sécurité.

##### **1.2.4. Cyber violence**

C'est un acte de violence intentionnelle et répétée de la part d'une personne ou d'un groupe envers un autre individu sur internet. C'est l'ensemble de violences exercées via les outils numériques (internet, téléphones portables, jeux vidéo) : insultes, humiliations, intimidations.

##### **1.2.5. Cybercriminalité**

La cybercriminalité se définit comme toute activité criminelle réalisée au travers du cyberspace et par le réseau internet. Par extension, elle intègre toute forme de malveillance électronique effectuée à l'aide de technologie informatique et de télécommunication (téléphonie, cartes à puces...).

### **2. Présentation des stratégies de lutte contre la cyberdélinquance**

#### **2.1. Stratégies de lutte contre la cyberdélinquance**

Le Togo comme la plupart des pays africains n'a pas une stratégie nationale sur la cyberdélinquance adoptée et déclarée. Cependant, des dispositions sur les plans réglementaires, organisationnels et techniques sont prises pour permettre au pays d'anticiper et de faire face aux cyber menaces, en attendant la mise en place et la mise en œuvre de sa stratégie.

## 2.2. Instruments de lutte

- La loi 2018-026 sur la cyber sécurité et la lutte contre la cybercriminalité adoptée le 07 décembre 2018. Dans l'opérationnalisation de cette loi, le Togo a lancé le 3 janvier 2021, son premier Centre national d'alerte et de réaction aux menaces informatiques (CERT.tg) ;
- Loi sur le commerce et les transactions électroniques ;
- La loi sur la cyber sécurité et la cybercriminalité ;
- La loi sur la protection des données à caractères personnels.

## 2.3. Les organes de lutte

- CERT : Centre national d'alerte et de réaction aux menaces informatiques ;
- Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale ;
- La police et la gendarmerie ;
- Agence Nationale de la Cybersécurité.

## 3. Se prémunir contre la cyberdélinquance

Pour se prévenir de la cyberdélinquance, il faut :

- éviter d'étaler sa vie privée sur les réseaux sociaux ;
- éviter de visiter les sites douteux ;
- éviter de répondre aux sollicitations des inconnus sur les réseaux sociaux ;
- s'entourer de garanties certaines avant de s'engager dans une entreprise sur les réseaux.

### Réinvestissement, remédiation et évaluation

|   |  |   |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Donne des exercices d'application pour :<ul style="list-style-type: none"><li>- Vérifier l'acquisition des connaissances</li><li>- Stabiliser les acquis</li></ul></li><li>▪ Donne des exercices pour consolider les acquis</li><li>▪ Note les éventuelles difficultés des élèves</li></ul> | Résolvent les exercices,<br>Posent des questions<br>Notent | Exercices diversifiés sur l'ensemble de la leçon ou de la séance. |
|---|--|---|

### Exercice

- 1-) Définir la cyberdélinquance
- 2-) Citer composantes de la cyberdélinquance
- 3-) Citer un instrument et un organe de lutte contre la cyberdélinquance

Correction de l'exercice de réinvestissement

- 1-) La cyberdélinquance est l'ensemble des infractions pénales commises essentiellement ou exclusivement à l'aide des technologies numériques c'est-à-dire internet
- 2-) Deux composantes de la cyberdélinquance sont : le cyber harcèlement, cybercriminalité, cyber violence, le cyber attaque et le cyber arnaque.

## LEÇON 7 : JEUNE ET SEXUALITE : VALEURS MORALES ET DROITS SEXUELS

(M. AFFIO Malakimpé)

FICHE N° 04

Nom et Prénom :

Etablissement :

Classe : 2<sup>ndes</sup> A4, C4 et D

Effectif : ...

Discipline : **Éducation Civique et Morale**

**Compétence terminale : Amener la jeunesse à comprendre les dangers liés aux TIC et aux pratiques sexuelles dans notre société afin de garantir les libertés individuelles et surtout la paix communautaire et le progrès social.**

**THEME 4 : JEUNESSE ET SOCIETE**

**Leçon 7 : Jeune et Sexualité : Valeurs morales et Droits sexuels**

Nombre de séances : 3

Durée d'une séance en général : 55min

Supports didactiques principaux : Les notes prises

Prérequis : .....

| <i>Capacités</i>  | <i>Contenu</i>  |
|---|---|
| Expliquer le rôle des valeurs morales en matière de sexualité | <ul style="list-style-type: none"><li>- Rôle des valeurs morales en matière de sexualité</li><li>- Comportement sexuel répondant aux normes sociales</li><li>- Préservation des valeurs familiales</li><li>- Protection contre les dépravations sexuelles</li></ul> |
| Présenter les droits sexuels                                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Notion de droits sexuels</li><li>- Liberté de disposer de son corps</li><li>- Consentement (il n'est pas définitif)</li><li>- Textes juridiques protégeant le droit sexuel</li></ul>  |

### Situation d'apprentissage

Lors de la semaine culturelle, le club théâtral de ton école t'a choisi de le représenter à un atelier de formation au Lycée Kévé dont le thème est : « **Jeune et sexualité : Valeurs morales et Droits sexuels** ». De retour au Lycée Dzolo où tu es élève, il t'a été demandé de restituer ce que tu as reçu à cette formation.

A partir de tes prises notes et du support mis à ta disposition, présente-leur un résumé conséquent.

**Support** : Extraits d'informations

**La sexualité humaine** varie en fonction des époques et des cultures. Des différences sont observées dans la diversité des pratiques érotiques, mais surtout dans la très grande diversité des mœurs, des croyances, des valeurs et des représentations sexuelles. Ces observations ethnologiques montrent l'importance majeure de la culture dans le développement sexuel et dans l'expression de la sexualité humaine.

**La valeur morale** est un critère de choix qui guide le jugement moral des individus et des sociétés. Les valeurs morales forment un corps de doctrines, qui prennent la forme d'obligations qui s'imposent à la conscience comme idéal. Ces valeurs sont nombreuses. Elles comprennent le respect, la reconnaissance, la considération, l'écoute, l'ouverture, la

coopération, le civisme, l'honnêteté, l'action juste, le partage, l'entraide, la solidarité, la fraternité et l'empathie envers d'autres humains.

**Les droits sexuels** constituent un ensemble de droits relatifs à la sexualité qui émanent des droits à la liberté, à l'égalité, au respect de la vie privée, l'autonomie, l'intégrité et la dignité de tout individu. Ils englobent un vaste éventail d'enjeux liés à la sexualité et au genre et recourent plusieurs autres droits de la personne. En vertu du droit international des droits de la personne, tous les individus ont le droit de prendre des décisions libres concernant leur sexualité et d'exercer un contrôle à cet égard, de ne pas subir de violence, (...) et d'être protégés contre toute discrimination au motif de l'exercice de leur sexualité.

### Stratégies pédagogiques et choix didactiques :

- ✓ Ce qui est attendu des élèves : répondre aux questions posées ;
- ✓ L'intérêt de la situation : expliquer le rôle des valeurs morales en matière de sexualité et présenter les droits sexuels ;
- ✓ Méthodologie de travail : travail individuel, en groupe, discussion dirigée, exposé, débat.

### Déroulement

| Activités du professeur   | Activités des élèves (Tâches et modalité de travail des élèves)   | Support de travail, matériel   |
|---|---|--|
| <b>Appropriation de la situation problème (15min)</b>   |   |  |
| Le professeur des exercices de contrôle de pré-requis   | Ils répondent aux questions posées  | Q1-<br>Q2-<br>Q3-  |
| - Le professeur présente la situation d'apprentissage au tableau, la lit posément puis leur demande de noter et lire<br>-Il s'assure que tous les élèves écoutent<br>- il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, supports les textes, ...  | Les élèves recopient, lisent et écoutent, réfléchissent, posent des questions.  | <b>Enoncé de la situation :</b><br>confer situation d'apprentissage et<br><b>Support</b>       |
| <b>Résolution de la situation problème (10min + 20min)</b>  |   |  |
| Le professeur :<br>- Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (entre 5 et 10mn)<br>- Contrôle les productions des élèves et les encourage,<br>- Observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse<br>- Les oriente si nécessaire sans fournir une solution | Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes<br>- ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification<br>- ils communiquent entre eux idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats<br>- chaque groupe prépare une synthèse de son travail | <b>Enoncé de la situation :</b><br>confère situation d'apprentissage<br><b>Support :</b> notes |

| <i>Synthèse et bilan du travail (15min)</i>  |  |  |
|--|--|--|
| - Demande à un groupe de présenter son travail<br>- Instaure les débats<br>- Fait le point | Un élève du groupe présente<br>Les membres des autres groupes réagissent en prenant position, posent des questions | <b>Enoncé de la situation :</b><br>confère situation d'apprentissage<br><b>Support :</b> notes |

Moment didactique et durée : Institutionnalisation

### TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

#### **Introduction**

Les jeunes doivent être responsables de leur corps. Toutefois, ils ne doivent pas se livrer à des actes sexuels contre nature, puisqu'il y a des normes à respecter. Quelles sont ces normes ? Quelles sont les valeurs morales et les textes juridiques protégeant le droit sexuel ?

#### **1- Rôle des valeurs morales en matière de sexualité**

*Une valeur morale* est considérée comme étant une proposition positive, admise communément par un groupe suffisamment important, durant un temps suffisamment long sur un territoire suffisamment étendu. En matière de sexualité, ses valeurs sont :

- Comportement sexuel répondant aux normes sociales ;
- Préservation des valeurs familiales ;
- Protection contre les dépravations sexuelles.

Les valeurs morales en matière de sexualité ont pour rôle de :

- Promouvoir la sexualité responsable ;
- Condamner les comportements déviants en matière de sexualité ;
- Faire des jeunes des personnes responsables, qui ne prennent pas le sexe comme un jouet ;
- Eviter certaines maladies sexuellement transmissibles ;
- Condamner la dépravation sexuelle, l'homosexualité et des comportements sexuels déviants, ... ;
- Perpétuer l'espèce humaine à travers les rapports sexuels traditionnels ; ...

#### **1.1- Comportement sexuel répondant aux normes sociales**

Selon les normes sociales, dans un premier temps pour renforcer les connaissances et comprendre les comportements sexuels, les enfants doivent comprendre que :

- Il est naturel pour les êtres humains d'apprécier leur corps et d'être proches des autres, tout au long de leur vie ;
- Les personnes peuvent manifester de l'amour pour les autres par le biais du toucher et de l'intimité ;
- Les « grandes personnes » peuvent également ressentir du bien-être et du plaisir en étant touchées et certaines manières de toucher sont acceptables en public et d'autres sont appréciées en privé ;
- Il faut définir le « toucher approprié » et le « toucher inapproprié » ;
- Compréhension basique de ce qui se passe lorsque les adultes ont des rapports sexuels ;
- Les personnes peuvent ressentir des émotions et de l'attrance pour d'autres personnes du même sexe, de sexe opposé ou des deux sexes et c'est normal.

Dans un second temps, les comportements sexuels doivent établir des attitudes et des valeurs positives. Et pour cela, les enfants apprécieront et reconnaîtront ceci :

- Il existe un langage et des comportements appropriés et inappropriés pour exprimer nos sentiments et notre proximité auprès des autres ;

- Lorsque les « grandes personnes » choisissent d'avoir des rapports sexuels (c'est-à-dire de manière volontaire et consensuelle) ; c'est une chose intime, bénéfique et une source de bonheur et de plaisir ;
- Il est inapproprié et blessant d'utiliser des mots liés à la sexualité (y compris l'orientation sexuelle) pour narguer ou honnir aux autres ;
- Respecter leur propre corps et celui des autres, ainsi que leurs limites personnelles.

### 1.2- Préservation des valeurs familiales

Pour beaucoup de familles, la gestion et la transition du patrimoine familial sur le plan sexuel sont nécessaires à la préservation pour plusieurs générations. Pour cela il faut :

- Respecter les différents modes de vie et valeurs (qui sont compatibles avec les droits des enfants et humains) ;
- Identifier un adulte de confiance avec qui ils pourraient discuter de leurs sentiments et à qui ils pourraient poser des questions sur leur corps ;
- Remettre en question la manière dont les hommes et les femmes sont représentés dans les médias et faire la différence entre la sexualité « dans la vraie vie » et la sexualité dans les médias ;
- Respecter les pratiques diverses et consensuelles liées à la sexualité ;
- Demander de l'aide si des droits sont violés pour des raisons liées à la sexualité ou au genre ; ...

### 1.3- Protection contre les dépravations sexuelles

- Exprimer leurs valeurs et croyances personnelles par rapport à la sexualité et au comportement sexuel ;
- Adopter des comportements sexuels guidés par leurs valeurs ;
- Montrer des manières de résoudre les conflits avec les membres de la famille en raison de valeurs différentes ;
- Tendre la main aux personnes qui sont exclues et les traiter avec respect.

## 2- Notion de droits sexuels

Selon la Déclaration de l'IPPF (Fédération Internationale pour la Planification Familiale) sur les Droits sexuels, *les droits sexuels sont une série de droits liés à la sexualité qui contribuent à la liberté, à l'égalité et à la dignité de toutes les personnes*. Le point de vue du monde sur la sexualité ne cesse d'évoluer, et par conséquent, les droits sexuels poursuivent eux aussi leur évolution.

Quand les droits humains ont trait à la sexualité ou à la reproduction, on parle de « *droits sexuels* » et ou « *droits génésiques* ». Les droits sexuels et génésiques se chevauchent parfois. Les premiers concernent généralement plus le contrôle de l'individu sur son activité et sa santé sexuelle, tandis que les seconds touchent généralement plus aux questions de contrôle de sa propre fécondité et procréation. Des deux, le consentement entre individus majeurs et l'accès à l'information et aux services essentiels sont quelques-uns des principes fondamentaux des droits sexuels et génésiques.

Les droits sexuels et génésiques s'appliquent aussi aux jeunes. Les enfants ont le droit de développer un sens positif de leur corps et de leur sexualité, à l'abri des sévices et des attouchements. Les droits et responsabilités des enfants évoluent avec le développement de leurs capacités (âge). Les jeunes ont droit à l'information juste et adéquate qui leur permet d'apprendre, d'être responsables et de protéger leur santé sexuelle et génésique.

- Mais, dans toutes sociétés, beaucoup d'obstacles (socio-économiques, etc.) s'opposent à l'exercice des droits sexuels et génésiques des individus avec des conséquences souvent graves. Ces obstacles et violations sont malheureusement si courants qu'ils en sont culturellement admis. Ils peuvent prendre différentes formes suivant la communauté.

- Apprendre ce que sont ses droits et être capable de les exercer peut produire un effet bénéfique considérable sur la santé sexuelle et génésique.

### **2.1- Liberté de disposer de son corps**

*Le droit de disposer de son corps* est le fait d'être le seul maître de son corps et d'avoir le pouvoir de le protéger. Il s'oppose à l'esclavage moderne, à la torture, à l'excision, au mariage forcé et au viol. Il garantit au contraire le droit de choisir ses traitements médicaux et le droit à l'avortement.

Le droit de disposer de son corps est un droit fondamental et essentiel à la liberté individuelle. Il est une condition indispensable à l'existence de toutes les autres libertés. Le droit à disposer de son corps pour le protéger est un des premiers droits clairement reconnus.

Cependant, le droit à disposer de son corps est protégé de manière très inégale dans les différents pays et aucun pays n'est parfait dans ce domaine. Des progrès sont encore à faire et de nombreuses situations sont à dénoncer concernant : la détention en prison, la torture, l'excision, le mariage forcé, le droit à l'avortement, ...

### **2.2- Consentement sexuel**

*Le consentement sexuel* est un accord entre deux personnes majeures qui s'engagent et acceptent volontairement de participer ensemble à des actes sexuels. Le consentement n'est pas donné une fois de bon ou de façon définitive : il s'agit d'une discussion continue au sujet de « quand et comment » une activité sexuelle aura lieu. Une personne a le droit de retirer son consentement sexuel à n'importe quel moment, même en plein acte sexuel.

### **2.3- Textes juridiques protégeant le droit sexuel**

#### **❖ Les dix droits sexuels et reproductifs de l'IPPF (Fédération Internationale pour la Planification Familiale)**

**Article 1. Le droit à l'égalité, à l'égle protection devant la loi et à n'être soumis à aucune discrimination sur la base de son sexe, sa sexualité ou son genre.**

*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en liberté et en droits et doivent jouir d'une protection juridique égale contre les discriminations basées sur leur sexualité, leur sexe ou leur genre.*

**Article 2. Le droit à la participation de tous, sans distinction de sexe, de sexualité ou de genre.**

*Toute personne a droit à un environnement qui lui permet de contribuer et de participer de façon active, libre et riche de sens aux aspects civils, économiques, sociaux, culturels et politiques de la vie humaine, à l'échelon local, national et international – participation et contribution grâce auxquelles les droits humains et libertés fondamentales peuvent être réalisés.*

**Article 3. Le droit à la vie, la liberté, la sécurité de la personne et à l'intégrité corporelle.**

*Toute personne a droit à la vie et à la liberté et le droit de ne pas être soumise à la torture ni à des traitements cruels, inhumains et dégradants, dans tous les cas et en particulier pour des raisons discriminatoires prohibées ; toute personne a aussi le droit d'exercer sa sexualité sans être soumise à des violences quelconques ou à la coercition.*

**Article 4. Le droit au respect de la vie privée.**

*Toute personne a le droit de ne pas subir d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile, ses documents ou sa correspondance ; toute personne a le droit au respect de sa vie privée, ce qui est essentiel à l'exercice de son autonomie sexuelle.*

**Article 5. Le droit à l'autonomie et à la reconnaissance devant la loi.**

*Toute personne a le droit d'être reconnue devant la loi et à la liberté sexuelle, ce qui implique l'opportunité pour chacun d'exercer le contrôle sur et de décider librement de ce qui touche à sa sexualité, de choisir ses partenaires sexuels, de rechercher à atteindre son plein potentiel et plaisirs sexuels, ce dans un contexte non discriminatoire et en tenant pleinement compte des droits d'autrui et des capacités évolutives de l'enfant.*

**Article 6. Le droit à la liberté de penser, d'opinion et d'expression ; et le droit à la liberté d'association**

*Toute personne a le droit d'exercer sa liberté de pensée, d'opinion et d'expression en matière de sexualité, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et de droit sexuels, sans intrusions arbitraires ou de limitations fondées sur des croyances culturelles ou l'idéologie politique dominante, ou sur des notions discriminatoires d'ordre public, de moralité publique, de santé publique ou de sécurité publique.*

**Article 7. Le droit à la santé et de bénéficier des progrès de la science.**

*Toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre, ce qui comprend les déterminants sous-jacents à la santé et l'accès aux soins de santé sexuelle pour la prévention, le diagnostic et le traitement de toute prévention, problème ou pathologie sexuels.*

**Article 8. Le droit à l'éducation et à l'information**

*Toute personne, sans discrimination aucune, a droit à l'éducation et à l'information nécessaire et utile à l'exercice de sa citoyenneté dans les sphères privées, publiques et politiques.*

**Article 9. Le droit de choisir de se marier ou non, et de fonder et planifier une famille, et de décider d'avoir ou non des enfants, quand et comment.**

*Toute personne a le droit de choisir de se marier ou non, de fonder ou non une famille, de décider d'avoir ou non des enfants, de décider librement et en toute responsabilité du nombre de ses enfants et de l'espacement des naissances, et ce dans un environnement où les lois et politiques reconnaissent la diversité des formes de famille, y compris celles non définies par la descendance ou le mariage.*

**Article 10. Responsabilité et la réparation.**

*Toute personne a droit à des mesures et recours éducatifs, législatifs, judiciaires et autres, qui sont efficaces, adéquats, accessibles et appropriés afin de veiller et d'exiger que ceux qui ont le devoir de faire respecter les droits sexuels leur soient comptables. Ceci implique la capacité à veiller à l'application des droits sexuels et à l'accès à une réparation pleine et entière par restitution, compensation, réhabilitation, satisfaction, garantie de non-répétition et tout autre moyen.*

❖ **Loi sur la Santé Sexuelle et Reproductive au Togo**

Au Togo, la **Loi sur la santé de la reproduction (Loi n° 2007-005 du 10 janvier 2007 portant sur la Santé de Reproduction (SR) et les Mutilations Génitales Féminines (MGF)** explique les droits et la liberté des femmes en tant qu'individus à jouir de leur santé sexuelle et reproductive sans coercition aucune notamment à son chapitre 2. (*Extraits de quelques articles*)

**Article 11.** *Tout individu a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne. Il est libre de jouir de sa vie sexuelle et reproductive et de la contrôler dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Aucune femme, pour des raisons liées à la sexualité et à la reproduction, ne doit être soumise à la torture, à des contraintes et/ou à des violences telles que : le viol, les mutilations génitales féminines, les mariages forcés et/ou précoces, les grossesses précoces, les grossesses non désirées, et/ou rapprochées, l'exploitation sexuelle, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et toutes autres formes de violence.*

**Article 13.** *Tout individu a droit à l'information, à l'éducation utile à sa santé sexuelle et reproductive et aux moyens nécessaires lui permettant d'évaluer les avantages et les risques pour un choix judicieux.*

**Article 15.** *Tout individu a droit au respect de sa dignité et de sa vie privée. Les services de santé sexuelle et reproductive qu'il sollicite sont obligatoirement confidentiels.*

**Article 17.** *Tout individu, tout couple a le droit de décider librement du nombre d'enfants qu'il veut avoir et de l'espacement de leurs naissances, en toute liberté et sans contrainte conformément aux dispositions légales et réglementaires.*

Il y a d'autres droits qui n'apparaissent pas de manière explicite dans les textes relatifs à la Déclaration des Droits Sexuels et que nous voulons faire ressortir comme des droits individuels. Il s'agit de :

- Droit de décider d'avoir ou non des rapports sexuels et quand les avoir (mais noyé dans l'article 9)
- Droit de choisir quand avoir des rapports sexuels ;
- Droit de choisir librement son partenaire ;
- Droit de choisir de manière responsable, son mode de vie sexuelle ;
- Droit au consentement sexuel.

### Conclusion

Les jeunes qui vivent au sein de leur famille doivent respecter les valeurs morales en matière de sexualité. Cela leur permettra de vivre en conformité avec les normes et de mener une vie harmonieuse.

Moment didactique et durée :

| Activités du professeur   | Activités des élèves   | Support de travail, matériel, trace écrite   |
|---|--|--|
| <b>Réinvestissement / Travaux dirigés</b>   |  |  |
| Q <sub>1</sub> - Donner trois rôles des valeurs morales en matière de sexualité.<br>Q <sub>2</sub> - Deux Comportements pour préserver les valeurs familiales.<br>Q <sub>3</sub> - Définir la notion de droits sexuels. | - Résolvent les exercices,<br>- Posent des questions<br>- Notent | R <sub>1</sub> - on a :<br>- Promouvoir la sexualité responsable ;<br>- Condamner les comportements déviants en matière de sexualité ;<br>- Faire des jeunes des personnes responsables, qui ne prennent pas le sexe comme un jouet ;<br>- Eviter certaines maladies sexuellement transmissibles ; etc<br><br>R <sub>2</sub> -<br>-Respecter les pratiques diverses et consensuelles liées à la sexualité<br>-Demander de l'aide si des droits sont violés pour des raisons liées à la sexualité ou au genre...<br><br>R <sub>3</sub> - Les droits sexuels sont une série de droits liés à la sexualité qui contribuent à la liberté, à l'égalité et à la dignité de toutes les personnes. |
| <b>Moment didactique : Evaluation éventuelle en séance</b>  |  |  |
| Propose des exercices de remédiation selon les résultats du réinvestissement / travaux dirigés.   | - Résolvent les exercices,<br>- Posent des questions<br>- Notent | Enoncés des exercices de remédiation   |
| <b>Moment didactique : Evaluation formative</b>   |  |  |
| Propose des exercices d'évaluation  | Cherchent et résolvent les exercices d'évaluations               | Q <sub>1</sub> - Comment comprends-tu le « comportement sexuel répondant aux normes sociales » ?<br>Q <sub>2</sub> - donner deux comportements à adopter pour se protéger contre les dépravations sexuelles.<br>Q <sub>3</sub> - Donner 4 droits sexuels et reproductifs internationaux et 4 lois nationales sur la Santé Sexuelle et Reproductive.  |